

Pierre Guitteny

L'interprétation de conférence

Liaison et conférence,
continuité et discontinuités

L'interprétariat de conférence

Une formation spécifique ?

Les premières formations d'interprètes en langue des signes, comme celle organisée par S.E.R.A.C., ne comprenaient pas de formation spécifique à l'interprétation de conférence. Ces formations visaient en premier lieu l'interprétation de liaison.

L'interprétation de conférence était considérée comme inaccessible pour des interprètes débutants – et donc non nécessaire dans une formation de base. Les compétences en interprétation de conférence étaient susceptibles de venir 'naturellement', au fil de l'expérience professionnelle.

Les nouvelles formations d'interprètes, de niveau plus élevé que ces premières formations, se calquant sur les formations d'interprètes de langues étrangères, inscrivent dans leur programme des cours spécifiques d'interprétation de conférence. Aussi, qu'en est-il pour les interprètes en langue des signes ?

Présentation

La première question concerne les rapports entre interprétation de conférence et interprétation de liaison. Ces rapports sont à la fois des rapports de similitude, et des rapports de divergence...

A. Conférence et liaison

Premières impressions...

Difficulté

La réputation de l'interprétation de conférence est d'abord une réputation – ou un *a priori* – de difficulté : nombre d'interprètes débutants refusent de traduire des conférences – ou tout au moins y sont réticents. C'est d'ailleurs parfois un critère de distinction entre interfaces et interprètes, les premiers ayant, parfois, conscience qu'en situation d'interprétation de conférence, les faiblesses de leur travail risque d'apparaître de manière flagrante.

Il est vrai que le contenu de ce qui doit être traduit est généralement d'un niveau plus élevé en conférence que ce que l'on rencontre dans les situations de liaison. La situation même est beaucoup plus 'formelle', laissant peu de libertés pour 'gérer' sa traduction (coupures, pauses...). Et

la présence d'un public nombreux rend les conséquences d'une erreur de traduction plus importantes que face à un seul client.

Trac

De fait, lors des premières prestations en conférence, la plupart des interprètes sont très intimidés, perdant parfois une partie de leurs moyens. Le fait de se retrouver, en général, sur une estrade, devant un public relativement nombreux, et devant traduire un discours que souvent l'on appréhende entraîne une situation de stress que certains interprètes vivent difficilement : se trouver devant un public et ne pas trouver immédiatement la bonne image, la 'bonne' traduction, bafouiller, sentir les gouttes de sueur perler le long du visage... tout cela n'est pas très agréable.

Ce stress peut aller jusqu'à un blocage complet : l'interprète est 'noyé', n'arrivant plus à retrouver le fil de la traduction, butant sur chaque mot, l'angoisse montant rapidement. Une réaction possible est alors l'inverse : sauter allègrement des passages entiers de la conférence, éliminer de la traduction tout ce qui paraît difficile, et ne produire qu'un vague résumé, largement simplifié, des propos tenus.

Débutants

C'est la raison pour laquelle, traditionnellement, on conseille aux interprètes débutants d'éviter d'accepter ce genre de prestations – ou tout du moins, si cela est inévitable, d'être accompagné par un interprète d'expérience, toujours à même de 'voler au secours' de l'interprète débutant.

Certains interprètes se retrouvent dans des situations pénibles, obligés par exemple par leur employeur d'intervenir pour des prestations qui leur paraissent au-dessus de leurs capacités. L'AFILS a depuis longtemps noté ce travers – voir le code déontologique – mais un salarié n'a pas toujours le pouvoir de s'opposer à son employeur ! Un des dangers est alors de prendre la situation à la légère : le public est, en général, incapable de juger de la bonne – ou mauvaise – qualité d'une traduction, et du moment que l'interprète 'bouge les mains' et que le public sourd ne réclame pas trop, il est facile de se dire que l'on s'en est 'bien sorti'. Rentrer dans ce genre d'auto-justifications ou d'auto-satisfaction est très dangereux pour l'avenir professionnel de l'interprète...

B. Similitudes

Toutefois, l'interprétation de conférence n'est pas si éloignée de l'interprétation de liaison...

Traduire

Dans les deux cas, en effet, il s'agit de traduire les propos tenus. Certes, dans les situations de liaison, l'interprétation est souvent dans les deux sens (français/langue des signes, langue des signes/français), d'une manière alternée, tandis qu'en interprétation de conférence, de longs discours sont traduits dans un seul sens. La présence, d'ailleurs, de traductions dans l'autre sens – notamment pour les échanges avec la

salle à la fin de la conférence – nécessite un dispositif particulier, deux interprètes travaillant simultanément, l'un depuis la salle et l'autre vers elle.

Toujours est-il que le travail de traduction est le même : le processus intellectuel, cognitif est identique. Aussi, un 'mauvais' interprète de liaison ne deviendra pas un 'bon' interprète de conférence. Et un 'bon' interprète de liaison, s'il a pris la mesure de la situation de conférence, pourra effectuer de bonnes prestations en conférence. C'est la raison pour laquelle il est important de se sentir 'à l'aise' dans ses traductions de liaison : c'est un acquis sur lequel s'appuyer pour passer outre le stress de la situation de conférence.

Dans les deux cas, la déontologie est également strictement identique : l'interprète doit tout traduire, de manière neutre. En conférence, s'il reçoit une demande pour laquelle il risque d'avoir des difficultés à garder sa neutralité (comme lors de meetings politiques opposés à ses propres convictions), il doit refuser la prestation. Cependant, en règle générale, les problèmes déontologiques sont bien moindres lors de conférences.

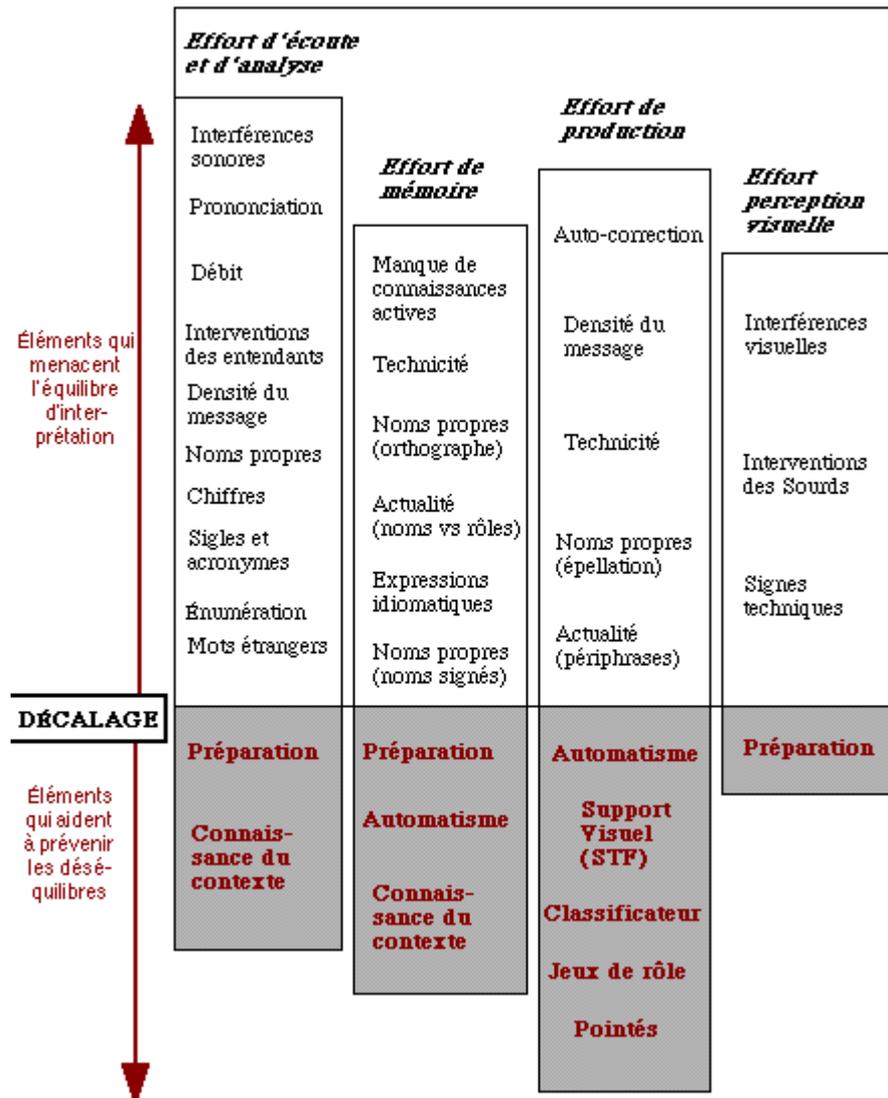
L'interprétation de conférence, comme celle de liaison, comporte donc les différentes dimensions :

L'interprétation en langue des signes : un processus de communication	
DIMENSIONS	VARIABLES
<p>a) dimension structurelle</p> <p>l'interprétation est un acte de communication qui doit se conformer à des règles, selon des statuts et des fonctions dans la société</p>	<p>L'interprétation est un service commandé et rémunéré donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rôle, fonctions, attentes et devoirs - Déontologie
<p>b) dimension interculturelle</p> <p>l'interprétation est un acte de communication qui permet l'échange entre deux groupes culturels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comportements socialement acceptables selon les cultures - Valeurs, croyances, langues, etc.
<p>c) dimension intersubjective</p> <p>l'interprétation est un acte de communication qui intervient dans la relation entre les gens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Négociation de l'identité sociale - Perception mutuelle des intervenants - Perception du message - Impact de la présence de l'interprète dans les relations interpersonnelles.
<p>d) dimension technique</p> <p>l'interprétation est un acte de communication qui dispose de certains moyens de diffusion dans un contexte précis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Canaux, langues, processus d'interprétation, environnement physique, feed-back, circulation des messages, etc.

(<http://www.cvm.qc.ca/dcb/pages/frame.htm>)

Reprenant le modèle d'efforts et de l'équilibre d'interprétation de Daniel Gile (Daniel Gile (1985a), "Le modèle d'efforts et l'équilibre d'interprétation en interprétation simultanée", *Méta*, vol. XXX, no 1, pp. 44-48), Danielle-Claude Bélanger propose le tableau suivant :

Synthèse des facteurs qui influencent l'équilibre d'interprétation



Problèmes et solutions

Un grand nombre de problèmes sont identiques entre les deux situations. En premier lieu, bien sûr, tous les problèmes liés à la traduction même : en situation de liaison, l'interprète peut être amené à traduire des propos tout aussi compliqués que ceux qu'il aura à entendre (ou à voir) en conférence. Et toutes ses questions sur la bonne image à trouver, l'expression à rendre, la ville à situer, les emplacements à respecter... sont les mêmes dans les deux cas.

D'autre part, beaucoup de problèmes 'techniques' sont également identiques : la connaissance des intervenants, la connaissance du sujet traité – ou à l'inverse le manque d'informations et de préparation – sont similaires. De même, toutes les difficultés du travail en équipe : soutien mutuel, savoir intervenir à bon escient pour aider son collègue, savoir prendre les relais... Ou encore les problèmes de gestion (financements, délais de paiement...) – si l'interprète prend part à la gestion du service.

D'autres difficultés peuvent être similaires, comme tout d'abord la difficulté à faire admettre la présence de l'interprète. Comme le note Danielle-Claude Bélanger (<http://www.cvm.qc.ca/dcb/pages/frame.htm>) : « Un conférencier déjà passablement préoccupé par son discours risque fort d'être déstabilisé par votre présence sur l'estrade, avec tout le cirque que cela comporte. L'interprète doit concevoir que tous les actes qu'elle pose pour l'organisation technique de son travail peuvent influencer la vision des gens sur leurs expériences impliquant des Sourds.... »

Aussi, nombre de 'solutions' pour améliorer la qualité de ses prestations en liaison sont valables pour les situations de conférence. En premier lieu, bien sûr, une bonne préparation : si l'interprète connaît très bien le thème abordé, le vocabulaire employé, les noms utilisés... il pourra effectuer une meilleure traduction, que ce soit pour une liaison ou pour une conférence.

Un certain nombre de 'solutions' techniques sont également similaires. Ainsi, il est toujours conseillé, pour les situations de liaison, d'arriver en avance au rendez-vous : outre le fait que cela rassure les clients, cela permet souvent à l'interprète de capter des informations qui seront utiles pour sa traduction. Il en va de même pour les traductions de conférences : pouvoir rencontrer au préalable les conférenciers, ne serait-ce que pour évaluer leur expression orale ou signée – et s'ils ont le temps, pouvoir leur poser des questions sur leur intervention, est souvent utile.

Exigences

Il est possible d'appliquer, aux interprètes en langue des signes, les mêmes exigences que celles requises pour les interprètes de langues orales. Ainsi, l'A.I.I.C., l'association internationale des interprètes de conférence, note les points suivants :

Connaissances requises

- maîtrise parfaite de la (les) langue(s) active(s) (langue-cible vers laquelle travaille l'interprète) ;
- connaissance approfondie des langues passives (langues de départ à partir desquelles travaille l'interprète) ;
- formation universitaire ou de niveau équivalent ;
- solide culture générale et connaissance du monde moderne.

Aptitudes indispensables

- esprit d'analyse et de synthèse, intuition ;

- rapidité de réaction et faculté d'adaptation immédiate aux orateurs, aux situations et aux sujets ;
- faculté de concentration ;
- endurance physique et nerveuse supérieure à la moyenne ;
- voix agréable et facilité de parole ;
- grande curiosité intellectuelle ;
- probité intellectuelle absolue ;
- tact et diplomatie.

« La maîtrise parfaite de la langue active est indispensable pour restituer fidèlement le discours, quels qu'en soient le style, la technicité ou le sujet. Il faut, pour cela, un vocabulaire riche et nuancé, ainsi que la possibilité de s'exprimer avec aisance dans des registres variés.

La connaissance approfondie des langues passives permet, par exemple, à l'interprète de comprendre l'anglais d'un Américain, d'un Japonais ou d'un Africain. Dans ses langues actives et passives, l'interprète doit connaître une grande variété de synonymes, d'expressions idiomatiques, de proverbes et de citations.

La formation universitaire ou équivalente : l'habitude du travail intellectuel et la maturité que confère une formation universitaire constituent la meilleure préparation à l'exercice de la profession. Cela étant, les licences de langues ne sont pas nécessairement ce qu'il y a de plus indiqué ; bien au contraire, des études de droit, d'économie, etc. peuvent s'avérer des plus utiles à condition que les candidats disposent par ailleurs des connaissances requises dans toutes leurs langues de travail.

La technique de l'interprétation proprement dite s'acquiert ensuite. Mais seuls les candidats présentant des aptitudes particulières sont susceptibles de tirer profit de la formation correspondante.

Esprit d'analyse et de synthèse, intuition : ainsi, lorsque les interprètes travaillent, ils doivent analyser tout ce qu'ils entendent, et se l'approprier afin de pouvoir réexprimer ce qu'ils ont compris à l'intention d'auditeurs d'une autre langue et d'une autre culture. L'esprit d'analyse leur est donc tout aussi indispensable que l'esprit de synthèse, alors même que l'intuition leur permet d'anticiper ce qui va être dit.

Rapidité de réaction et faculté d'adaptation immédiate aux orateurs, aux situations et aux sujets : comme les interprètes sont souvent obligés de se préparer en peu de temps, avec ou sans documents, il faut qu'ils puissent assimiler rapidement l'essentiel d'un sujet nouveau, ainsi que les termes techniques correspondants, de façon à pouvoir les utiliser à bon escient. De plus, comme ils ignorent souvent tout des orateurs qu'ils vont devoir interpréter, il faut qu'ils soient à même de s'adapter instantanément à l'accent, au style et au rythme de chacun ;

Voix agréable et facilité de parole : l'interprète doit s'exprimer à tout moment de façon directe et vivante ; malgré la tension continue, son débit doit demeurer naturel et sa voix agréable à écouter pour que l'attention de ses auditeurs ne faiblisse pas ; l'interprète ne cherche pas ses mots.

La curiosité intellectuelle de l'interprète lui permettra de s'intéresser à toutes sortes de sujets et de se mettre immédiatement au diapason des participants, lorsque ceux-ci échangent des allusions ayant trait à l'actualité politique, économique ou sociale ; grâce à sa culture générale, l'interprète sera en mesure de situer les idées des orateurs dans le contexte qui est leur.

L'interprète doit instinctivement comprendre qu'il ne doit, en aucune circonstance, se départir d'une stricte probité ;

Enfin, son tact et sa diplomatie lui permettront de faire face aux situations délicates (malentendus, tensions) et de connaître sa place exacte vis-à-vis des délégués, quelle que soit l'attitude de ces derniers à son égard.

Toutes ces qualités ne sont pas mobilisées séparément, lorsque le besoin s'en fait sentir, mais intégrées dans cet acte de synthèse qu'est l'interprétation. Le véritable interprète s'identifie étroitement à la personnalité de celle ou celui qu'il interprète et emprunte, le temps du discours, sa façon de voir les choses. C'est particulièrement évident en consécutive. Quel que soit le mode d'interprétation, cependant, la meilleure récompense de l'interprète, c'est de voir les délégués qui dépendent de lui pour comprendre l'orateur rire de ses bons mots, réagir avec vivacité à ce qu'il dit, hocher la tête en signe d'assentiment ou de désaccord, en un mot se comporter comme si orateur et interprète ne faisaient qu'un. »

C. Spécificités

Par contre, la situation d'interprétation de conférence présente des spécificités...

Public

En premier lieu : le public. Il n'est pas indifférent de se trouver sur une estrade face à un public plus ou moins nombreux. Cette situation même est impressionnante, comme peut l'être le fait, pour un interprète, de se trouver à traduire dans une Cour d'assises, ou face à des personnalités (ministres, personnes célèbres...), ou encore à la télévision. Dans tous ces cas, la situation entraîne des difficultés particulières, notamment d'ordre psychologique, qui viennent s'ajouter à celles portant sur la traduction même.

C'est pourquoi il est conseillé pour un interprète débutant, à chaque fois que cela est possible, de 's'aguerrir' par des situations progressivement plus complexes. Pour ce qui est des conférences, il n'est pas bon de 'sauter' tout de suite de situations de liaison à la traduction d'une grande conférence internationale devant un public de mille personnes... L'interprète peut trouver de nombreuses situations intermédiaires :

réunions d'associations, visites guidées, petites conférences intra-institutionnelles... qui lui permettront de prendre petit à petit davantage d'assurance. Cela dépend bien sûr du lieu où se trouve l'interprète, mais si ces situations ne se présentent pas d'elles-mêmes, c'est à l'interprète de trouver des solutions pour les 'provoquer' – comme le fait de faire l'effort de se déplacer, trouver des services d'interprètes pouvant offrir ce genre de prestations, se proposer pour des interventions même hors de sa région...

Critiques

Une des spécificités que rencontrent les interprètes dans les situations de conférence concernent les critiques : dans une situation de liaison, il peut être difficile pour un client, sourd ou entendant, de se prononcer sur la qualité de la traduction. Cela est beaucoup plus fréquent lors de conférences, notamment lorsque plusieurs personnes sourdes assistent à la conférence : il n'est pas rare qu'elles discutent entre elles de leurs impressions quant à la prestation de l'interprète, et ces critiques peuvent lui revenir, directement ou indirectement.

Danielle-Claude Bélanger note ainsi : « Contrairement aux entendants, j'avancerais que les Sourds sont plus enclins à douter des compétences de l'interprète qu'à porter un jugement sur la personnalité de leurs vis-à-vis entendants. » (<http://www.cvm.qc.ca/dcb/pages/frame.htm>) Cette attitude critique vis-à-vis des interprètes en général peut trouver de multiples origines : soucis par rapport à la cherté des interprètes, à leur disponibilité, souvenirs de prestations insatisfaisantes, connaissance d'interfaces de 'mauvaise qualité' se prétendant interprètes, multiples remous historiques du lien entre interprètes et Sourds, entre associations d'interprètes et associations de Sourds...

Certains interprètes peuvent appréhender ce genre de situations du fait, justement, des critiques qui risquent de se répandre. Et il est vrai que si un interprète reçoit une certaine 'réputation', il peut lui être difficile de s'en débarrasser, surtout si cette réputation est négative. A l'inverse, les critiques reçues peuvent être très utiles, car il est souvent difficile pour un interprète de se remettre en question, et l'on a besoin de ces 'piques' pour faire l'effort de se remettre à travailler. De fait, un des dangers les plus importants pour un interprète est la stagnation : arriver à un 'certain niveau', et s'y 'installer'. En réalité, cette 'stagnation' est une régression. Et quelques 'gifles', si elles ne sont pas trop dures, peuvent être salutaires.

Diffusion

Une autre spécificité de la situation de conférence concerne les possibles diffusion de l'enregistrement des traductions. Il n'est pas rare que les conférences soient filmées. Et ces enregistrements 'engagent' l'interprète au-delà de la situation qu'il a rencontrée : bien après, parfois des années plus tard, on voit ressurgir l'enregistrement d'une conférence que l'on a traduite – et c'est souvent à ces occasions que l'on prend conscience de la qualité 'relative' de la prestation que l'on a fournie à l'époque. Le problème est que d'autres personnes que l'interprète peuvent également en prendre conscience...

C'est pourquoi l'AFILS a porté une attention particulière aux prestations enregistrées : outre un supplément financier justifié par ce travail et le profit que pourront en tirer les organisateurs, l'enregistrement d'une traduction doit avoir l'aval de l'interprète, et doit pouvoir éventuellement être revu par lui avant la diffusion de cet enregistrement. Certains interprètes demandent, par exemple, qu'une mention soit présentée au début de l'enregistrement, notant le caractère simultané de la traduction et donc les limites de ce genre d'exercices. Cela peut être une bonne formule pour 'protéger' un peu l'interprète.

Particularités

Nous avons vu quelques points de comparaison entre interprétation de liaison et interprétation de conférence. Il s'agit maintenant d'approfondir les particularités de cette dernière situation...

A. Complexité

Nous avons évoqué la difficulté, réelle ou fantasmée, de la situation de conférence pour un interprète. Qu'en est-il plus précisément ?...

Interruption

Une des difficultés qui frappe le plus les débutants est, contrairement aux situations de liaison, l'impossibilité – ou la grande difficulté – d'interrompre le cours de la conférence lorsque l'interprète n'a pas compris, ou a un décalage trop important. Les types de conférences sont divers : dans certaines d'entre elles, notamment lorsque l'intervenant connaît le monde des sourds et la difficulté du travail de l'interprète, il est possible pour l'interprète de demander un bref retour en arrière ou une explication – à condition que cela ne soit pas trop fréquent et gêne le déroulement de la conférence. Dans certaines grandes conférences, il est strictement impossible d'interrompre le flot du discours, et l'interprète doit suivre, coûte que coûte.

Cette obligation entraîne trois conséquences : d'abord l'interprète doit avoir une certaine maîtrise du sujet, de l'interprétation et de la situation de conférence ; en deuxième lieu, il doit avoir l'habitude des techniques utiles dans ce genre de situation – comme la manière d'assurer une continuité de la traduction tout en ayant 'sauté' un passage (voir chapitre suivant) ; en troisième lieu, il doit avoir l'habitude du travail en équipe – et notamment du suivi de la traduction d'un collègue, de l'attention à ses difficultés, de la manière de lui 'souffler' sans le perturber, du passage de relais.

Cette non-interruption du fil de la traduction montre plus crûment les limites de l'interprétation simultanée : contrairement aux traductions, à proprement parler, écrites ou sur vidéo, pour lesquelles l'interprète peut prendre son temps, revenir en arrière, réfléchir à ses phrases ou expressions, l'interprétation simultanée en continu oblige à se concentrer d'abord sur le sens, à 'laisser de côté', parfois, les questions de forme,

voire à passer à la trappe telle expression, telle phrase, ou tel élément secondaire. Cette situation met également davantage en lumière l'intérêt d'une excellente préparation : lorsque l'interprète connaît très bien le sujet traité, il peut davantage se concentrer sur la forme de l'expression, sur les détails.

Contenu

La réputation de l'interprétation de conférence est de porter sur des traductions difficiles, des contenus complexes. Cela est à la fois vrai et faux. Il est vrai que beaucoup d'interprétations de liaison, concernant par exemple des rendez-vous administratifs, scolaires, des réunions d'associations, des rencontres sportives, etc. portent sur des sujets moins compliqués que nombre de conférences, qu'elles soient d'ordre scientifique, culturel, politique... D'autre part, la situation même de conférence entraîne beaucoup d'orateurs à prendre un style plus châtié que leur style d'élocution habituel. Voire, et cela est souvent le pire à traduire, certains orateurs ont un texte écrit et le lisent tel quel (on voit bien là ce que les linguistes mettent en évidence : la grande différence entre le langage écrit et le langage oral) – sans parler des différences de prosodie.

Cependant, les interprètes ayant un peu d'expérience savent que la difficulté d'une traduction ne concerne pas d'abord la supposée complexité du sujet traité. Si l'interprète maîtrise le sujet en question, ses traductions ne sont pas plus difficiles – voire sont largement plus faciles – que des traductions portant sur des sujets plus simples mais dont l'interprète ne connaît pas les tenants et les aboutissants. Pour un interprète connaissant très bien tel domaine scientifique par exemple, il lui est moins difficile de traduire une conférence de haut niveau scientifique sur ce sujet qu'une simple réunion d'institut spécialisé dont il ne connaît ni les personnes présentes, ni les sujets traités lors des précédentes réunions, ni tous les non-dits qui planent autour des altercations qu'il doit traduire. Si l'interprète connaît le sujet traité, les termes employés, les enjeux de la conférence, les objectifs du conférencier, il peut rapidement trouver les images adéquates, les transpositions appropriées. S'il n'est pas au courant des enjeux d'une réunion, des faits qui ne sont qu'évoqués, du rôle des participants à la réunion, il peut mal comprendre, ou ne pas comprendre du tout, les propos tenus – même s'ils ne comportent aucun terme compliqué.

A ce sujet, il en va de même pour la langue des signes elle-même : les non-connaisseurs de cette langue s'étonnent parfois qu'une langue visuo-gestuelle puisse permettre d'exprimer des termes ou concepts abstraits ou complexes. Tout connaisseur de la langue des signes sait qu'il est non seulement tout à fait possible d'exprimer en langue des signes n'importe quel sujet d'ordre religieux ou philosophique par exemple, mais encore qu'un certain nombre de ces sujets peuvent être 'rendus' plus facilement en langue des signes que dans nombre de langues vocales : le recours à la pensée imagée ou diagrammatique permet de représenter facilement nombre de relations complexes – tandis qu'une langue vocale devra user de moult circonlocutions, détours et infixes.

L'évolution du métier d'interprète en langue des signes est parallèle à celle du monde des sourds : les conférences pour lesquelles les interprètes étaient appelés il y a une quinzaine d'années, par exemple,

étaient d'une part peu nombreuses, et d'autre part sur des sujets limités et souvent récurrents. Depuis la meilleure reconnaissance de la langue des signes en France, le développement du métier d'interprète, l'accès des sourds à des formations de plus haut niveau et dans des matières de plus en plus diversifiées, les demandes d'interprétation de conférences sont de plus en plus nombreuses et sur des sujets de plus en plus divers. Et ce mouvement va sans doute encore s'amplifier... Suite à la remarque du paragraphe précédent, cette évolution pose la question de la spécialisation des interprètes en langue des signes. En cela, les interprètes en langue des signes rejoignent la situation des interprètes de langues vocales. Mais pour ceux-là, la situation est quelque peu difficile du fait du faible nombre d'interprètes en langue des signes, du relatif faible nombre de spécialités couvertes, et de la dispersion sur le territoire : organiser, pour telle conférence dans telle ville, la venue des deux ou trois interprètes qui connaissent bien le sujet traité est compliqué – et souvent reviendrait trop cher pour les organisateurs. C'est pourquoi, souvent, les interprètes essaient tant bien que mal de 'pallier' à ces manques, des interprètes ne maîtrisant pas très bien le sujet en question essayant de 'faire ce qu'ils peuvent'... L'AFILS devrait, à l'avenir, se pencher sur ces questions pour tenter de trouver des solutions convenables tant pour les interprètes que pour les clients. Peut-être une des solutions viendra des progrès techniques : le développement des visio-conférences permet à un interprète d'intervenir à distance...

Niveaux de langue

La complexité ressentie lors de traductions de conférences, outre la question du thème traité, peut provenir d'une autre question : le niveau de langue. Il a été mentionné plus haut le style souvent châtié utilisé dans ces circonstances. Au-delà du style personnel du locuteur, une conférence suscite, consciemment ou non, un niveau de langue différent du niveau utilisé dans la vie quotidienne. Le vocabulaire choisi, les expressions employées, les structures de phrases utilisées, l'agencement du discours... tous ces éléments peuvent être spécifiques à une situation de conférence – et surprendre ou gêner l'interprète qui n'en a pas l'habitude.

Outre la compréhension du discours de l'orateur, la question du niveau de langue est également celle de l'expression de l'interprète : il ne peut, en toute logique, utiliser lui-même le niveau de langue auquel il a recours dans les traductions de liaison habituelles. Comme le note Danielle-Claude Bélanger (<http://www.cvm.qc.ca/dcb/pages/frame.htm>) : « Par exemple, interpréter un Sourd qui fait signe de la main pour attirer l'attention de l'interlocuteur peut prendre différentes formes. Dans une situation de travail d'équipe, où les participants ont un statut équivalent, un ton trop formel crée une distance. A l'opposé, dans une situation officielle, un ton trop familier peut être insultant. L'interprète doit comprendre la signification culturelle des comportements. » La question des niveaux de langue en langue des signes n'est pas facile, car les recherches linguistiques sur cette langue ne sont pas encore très développées, et nombre de questions, comme celle des niveaux de langue en langue des signes, ne sont pas encore très étudiées. Les locuteurs de langue des signes 'pressentent' ou 'ressentent' des différences entre les discours quotidiens et des discours plus châtiés, mais il peut être difficile de comprendre exactement en quoi consistent ces différences. Une des

différences fréquemment mentionnée concerne le recours à l'iconicité – et notamment à la grande iconicité (voir chapitre suivant). Mais ce recours n'est pas synonyme d'un niveau de langue châtié : nombre de sourds peuvent recourir à ces formes d'élocution dans leur expression quotidienne, habituelle – et en changer quelque peu s'ils doivent intervenir pour une conférence. Les conférences internationales, ou l'intervention de sourds étrangers, peuvent également mettre en avant le recours à la grande iconicité ; mais cela ne recouvre pas exactement la question des niveaux de langue : la préférence pour les structures de grande iconicité, dans ce cas, n'est pas due à la situation de conférence, mais à la rencontre entre locuteurs de langues des signes différentes.

Il ne s'agit pas, ici, d'entamer une recherche proprement linguistique sur cette question (cela mériterait des développements bien plus importants). Notons simplement quelques traits utiles pour les interprètes en conférence. Bien sûr, un niveau de langue adapté au 'style conférence' exige de faire attention à son vocabulaire : des signes quelque peu argotiques peuvent 'passer' dans une discussion à bâtons rompus et choquer dans une traduction de conférence. Le vocabulaire est donc le premier 'signe' d'un niveau de langue spécifique. Les structures de phrases varient également : autant, dans les dialogues quotidiens, on peut avoir recours à beaucoup d'ellipses, d'inversions, de phrases non achevées..., autant les discours tenus en conférence, en général, amènent consciemment ou non à utiliser des structures de phrases plus 'classiques', plus claires, le moins ambiguës possible. Au niveau du discours, les orateurs sourds, en fonction de leur habitude ou de leurs compétences, peuvent avoir recours, dans les situations de conférence, à un certain nombre de figures de rhétorique, dans le but de rendre leurs propos plus attractifs, plus vivants, ou plus originaux. Bien des figures de style peuvent être utilisées dans les discours en langue des signes : figures de ressemblance (comparaison, personnification, prosopopée...), figures de voisinage (antonomase, litote, euphémisme, périphrase, pléonasmie...), figures de construction (prolepse, asyndète...), figures du lexique (répétition, gradation, antithèse, hyperbole...), figures de l'organisation du discours (hypotypose, prétérition, réticence, digression, épiphrase...). Ces recours sont plus fréquents dans les situations de conférence.

B. Hétérogénéité

Une deuxième particularité des situations de conférence concerne non l'orateur ou le discours, mais le public...

Public

En effet, contrairement aux situations de liaison où, d'habitude, les locuteurs sont identifiés, où il est donc plus facile de 's'adapter', les situations de conférence peuvent placer l'interprète devant un public très hétérogène – voire devant un public dont il ne connaît pas du tout la 'composition' : y a-t-il des personnes sourdes ?, quel est leur niveau de connaissance du sujet traité ?, quelle est leur pratique de la langue des signes ?, etc. A l'inverse, si l'orateur est sourd, le public entendant connaît-il le monde des sourds ? Il est fréquent pour l'interprète, en conférences, d'être confronté à des publics très divers, et donc à des réactions tout aussi diverses : des entendants ne connaissant pas du tout

le monde des sourds, voire regardant la langue des signes pour la première fois, vont trouver l'interprète à la fin de la conférence pour lui dire combien ses signes sont beaux (attention à ne pas se laisser griser !), ou, à l'inverse, un professionnel de la surdité connaissant plus ou moins la langue des signes va critiquer l'interprète sur telle expression qu'il aurait mal rendue... De grandes différences de réactions viennent également de l'habitude ou du peu d'habitude des personnes du public à la participation à des conférences : il arrive que des personnes n'en ayant pas l'habitude accusent l'interprète d'être difficilement compréhensible, voire incompréhensible, alors que l'interprète n'a fait que retransmettre la difficulté du discours de l'orateur (s'il a bien traduit). Il est donc faux, pour juger de la qualité d'une prestation d'interprète, de se baser uniquement sur la réaction du public ! Certaines réactions sont parfois amusantes : un interprète, au moment d'une campagne électorale, ayant été appelé pour traduire différents meetings politiques de différents partis, s'est vu successivement proposé la carte ou l'abonnement au journal de ces partis, les militants ayant pensé que l'interprète était 'de leur bord' au vu de ses traductions 'enflammées' – qui ne faisaient, en réalité, que traduire le discours 'enflammé' de l'orateur ! Ce même genre de 'mésaventure' peut arriver également lors de traductions religieuses, les participants pouvant penser, si l'interprète suit et transmet dans sa traduction la ferveur du prêche (s'il fait une bonne traduction), que l'interprète a les mêmes convictions !

Cette hétérogénéité entraîne des questions particulières pour l'interprète. Par exemple, le public entendant saura-t-il ce que signifient les acronymes comme L.S.F. ou faudra-t-il les détailler ? A l'inverse, le public sourd connaîtra-t-il les sigles ou acronymes utilisés par l'orateur entendant ou faudra-t-il les détailler ? Ce genre de questions ne relève pas tant de la bonne ou mauvaise qualité de la traduction, que de la question de l'adaptation culturelle : des sigles courants pour les entendants peuvent ne pas être compris par un public sourd non habitué, de même qu'un public étranger peut ne pas être au fait de tous les sigles utilisés en France. Détailler les acronymes peut alors bien relever du travail de l'interprète, si cela est nécessaire. Une question un peu similaire porte, par exemple, sur les personnages 'mythiques' de telle ou telle culture : lorsqu'un locuteur fait référence à tel personnage célèbre, c'est souvent, dans son esprit, avec un certain arrière-plan de connaissances, et donc avec un certain 'vouloir-dire' significatif. Retranscrire simplement le nom, ou pire simplement l'épeler, sans un mot sur l'arrière-plan suggéré, peut dénaturer le propos du locuteur. Il peut être bon, alors, de rajouter, en plus du nom, juste quelques mots permettant de situer le contexte, la référence à laquelle il est fait allusion. Attention, toutefois, à ne pas tomber dans l'explication – vouloir 'développer' les propos du locuteur, voire tenter de deviner ce qu'il va dire – car on a alors de grandes chances de se tromper. La limite est donc ténue entre adaptation culturelle et mauvaise traduction... Le garde-fou est toujours le sens du propos tenu, tout le sens, mais rien que ce sens.

Traduction 'généraliste'

Une autre conséquence de cette hétérogénéité du public est la nécessité, pour l'interprète, d'effectuer une traduction la plus 'généraliste' possible quant à sa forme. Il a été question, un peu plus haut, de la tendance, pour les locuteurs en situation de conférence, de recourir à des phrases plus

claires, à éviter par exemple certaines ellipses ou phrases non achevées, plus fréquentes dans un discours quotidien. Il en va un peu de même pour l'interprète : dans une situation de liaison, celui-ci sera plus facilement tenté, en fonction des locuteurs pour lesquels il traduit, et surtout s'il les connaît bien, 'd'adapter' son énonciation aux locuteurs en présence, que ce soit quant au vocabulaire employé, aux tournures de phrases, au rythme, à 'l'accent' local... Cela doit être évité lors de traductions de conférences : de part la plus grande 'solenité' de la situation, de part les possibles enregistrements, et surtout de part l'hétérogénéité du public, la traduction doit être la plus 'neutre' possible – doit faire ressortir le moins possible la personnalité même de l'interprète. Toutefois, ce point peut être discuté : dans certaines circonstances, notamment lorsque le public connaît bien l'interprète, celui-ci peut 'jouer' de cette connivence et laisser plus de liberté à son caractère, à une expression un peu plus 'personnelle' (la question est identique pour les traductions écrites : en comparant les traductions, on peut voir les plus ou moins grandes libertés que s'autorisent les traducteurs).

Par contre, l'adaptation peut jouer par rapport à l'énonciation du conférencier : son débit de parole, ses tournures de phrases, les images employées... tout ce qui, au delà du contenu, peut aider le public à percevoir la personnalité du locuteur telle qu'elle transparaît à travers son élocution peut faire l'objet d'une attention de l'interprète. Bien sûr, jouer ainsi sur la forme de l'expression signifie que l'on a déjà 'résolu' la question du fond, du contenu – que l'on est à l'aise dans la traduction de l'énoncé. Ce qui est intéressant par exemple, est lorsque plusieurs intervenants se succèdent à la tribune – et que les thèmes traités sont bien maîtrisés par les interprètes ; ceux-ci peuvent alors concentrer une partie de leurs efforts pour montrer les différents types d'expression des intervenants. Mais cela nécessite une certaine habitude de l'interprétation de conférence, une maîtrise certaine de ce type de traductions.

Interprétation/Traduction

En conférence, beaucoup plus qu'en liaison, l'interprète peut ainsi se trouver à la limite entre l'interprétation et la traduction. A proprement parler, 'interprétation' est le terme employé pour les traductions immédiates, qu'elles soient en simultané ou en consécutive, tandis que 'traduction' est réservé aux traductions écrites ou filmées, pour lesquelles l'interprète n'est pas dans l'immédiateté, a le temps de réfléchir à sa traduction. Ces situations sont très différentes pour l'interprète – et pour les interprètes de langues orales, il s'agit bien de deux métiers différents : beaucoup de traducteurs seraient bien en peine dans les situations d'interprétation simultanée, par exemple. Les interprètes en langue des signes – souvent 'originaux' – sont appelés à effectuer ces deux métiers, ces deux travaux. D'ailleurs, les formations d'interprètes en langue des signes, jusqu'à présent, comme les réflexions des interprètes eux-mêmes dans leurs lieux d'échanges tels que l'AFILS, ne se sont pas beaucoup penchées sur cette question. Quelles sont les qualités propres nécessaires pour une bonne maîtrise de chacun de ces métiers ? Certains interprètes, peu à l'aise dans les situations d'interprétation, ne seraient-ils pas, peut-être, destinés davantage à un métier de traducteur ? Ne devrait-on pas créer un diplôme différent ? Des sourds ne peuvent-ils pas avoir un diplôme de traducteur ?... Bien des questions se posent encore...

En ce qui concerne la conférence, le fait que, dans l'idéal, l'interprète puisse disposer à l'avance du texte de l'intervention de l'orateur, puisse s'entraîner à le traduire, puisse rencontrer au préalable l'orateur pour connaître son type d'élocution... tout cela peut permettre à l'interprète d'effectuer une traduction plus proche des traductions écrites ou filmées que des interprétations de liaison. Les interprètes ayant quelque expérience ont pu connaître ce genre de situations : savoir exactement à l'avance ce que va dire l'intervenant, et pouvoir concentrer toute son attention sur la justesse de la forme... C'est, à vrai dire, une certaine jouissance – intellectuelle – pour l'interprète... Mais il ne faut pas rêver : cela n'est pas notre pain quotidien ! Ce genre de situations ressemble plus à ce que l'on peut connaître, par exemple, dans les traductions de spectacle (théâtre, chansons...), pour lesquelles de nombreuses répétitions permettent de 'mettre au point' une traduction la plus juste possible. On voit bien là l'écart entre interprétation et traduction...

C. Responsabilité

Il a été question, jusqu'à présent, de l'interprétation de conférences au sens propre. Cependant, la différence entre interprétation de liaison et interprétation dite de conférence peut porter sur d'autres situations que les conférences elles-mêmes...

De niveau conférence

En effet, traditionnellement, notamment à l'AFILS, on utilise l'expression 'interprétation de conférence' non seulement pour les conférences proprement dites, mais également pour toutes les situations suivant au moins l'un des trois critères suivants :

- contenu très difficile
- responsabilité de l'interprète engagée
- public nombreux

En réalité, ces critères énoncés tels quels sont quelque peu schématiques – et donc en partie faux : un contenu peut être réputé très difficile, mais facile à traduire pour l'interprète qui a suivi une formation adéquate, la responsabilité de l'interprète vis-à-vis de sa traduction peut être invoquée dans moult situations, y compris des situations dites de liaison, et un public nombreux, comme lors de manifestations de rue, n'implique pas forcément une traduction dite de conférence.

Cependant, en règle générale, c'est-à-dire dans la majorité des cas, une traduction d'un niveau réputé très difficile n'est pas une simple traduction de liaison : elle nécessite une compétence certaine de l'interprète, une expérience éprouvée, et peut difficilement, rarement, être effectuée par un débutant. C'est pourquoi ces traductions, selon l'AFILS, doivent être prioritairement réservées aux interprètes 'de niveau conférence'.

Un certain nombre de traductions engagent plus que d'autres la responsabilité de l'interprète, comme par exemple dans les situations de justice – tribunal, garde à vue, enquêtes... Il peut en aller de même dans les situations d'examens ou de concours. Dans ces situations, les erreurs

d'interprétation ont des conséquences plus graves que dans des traductions de situations de loisirs par exemple. C'est pourquoi, là encore, l'AFILS demande à ses adhérents – et à ceux qui suivent ses conseils – que ces situations soient réservées à des interprètes d'expérience. La réalité, cependant, ne cesse de contredire ces conseils : dans nombre de tribunaux, notamment en province comme à Bordeaux, des interfaces de 'mauvaise qualité', non formés et non diplômés, interviennent encore au tribunal !

Comme cela a été noté dans un paragraphe précédent, les situations dans lesquelles l'interprète se trouve face à un public nombreux sont souvent plus difficiles à gérer, et sujettes à des critiques plus fréquentes. Un exemple en est l'interprétation à la télévision : celle-ci devant – ou pouvant – être regardée par des millions de spectateurs se doit de présenter une certaine qualité de traduction, tant pour l'image du métier que pour le bien-être de l'interprète en question. Là encore, l'AFILS demande qu'y soient placés, de préférence, des interprètes pouvant plus facilement assumer ce poids.

Liaisons

Si l'on suit ces critères, les conférences proprement dites ne sont pas forcément les situations d'interprétation correspondant en premier aux traductions de niveau conférence. En effet, dans la majorité des conférences pour lesquelles les interprètes en langue des signes sont appelés, la difficulté n'est pas trop importante si l'interprète connaît bien le sujet traité ou s'il a pu effectuer une préparation conséquente. Ces situations engagent relativement peu la responsabilité de l'interprète : une erreur de traduction aura peu de conséquences, contrairement au tribunal ou à un examen universitaire, et le public des personnes sourdes n'est pas souvent très nombreux – à de rares exceptions près. Dans la majorité des cas, tout au moins pour le public, l'enjeu d'une conférence est l'acquisition de savoir – au mieux.

Au contraire, nombre de situations qui ne sont pas des conférences comportent des responsabilités beaucoup plus importantes. Ainsi à l'hôpital, ou dans toute interprétation dans le milieu médical, une mauvaise interprétation peut avoir des conséquences sur la santé, voire sur la vie même, de la personne sourde. Quelle responsabilité ! Il a été plus haut question de garde à vue, des examens universitaires ou professionnels, des entretiens face à un patron... autant de situations où l'interprète ne se trouve généralement pas devant un public nombreux, mais qui toutefois engagent fortement – même s'il n'en a pas conscience ou s'il s'en défend – la responsabilité de l'interprète : des erreurs de traduction peuvent y prendre des tournures dramatiques.

En conférence

Toutefois, et malgré les premières impressions notées ci-dessus, l'interprétation de conférences peut garder une certaine aura, un aspect emblématique ou symbolique : les conférences sont un lieu important dans la vie culturelle, politique, scientifique. Elles sont le lieu où des chercheurs viennent divulguer le résultat de leurs travaux, un lieu de référence intellectuelle, un lieu qui peut revêtir un poids politique ou scientifique (voir par exemple, dans l'histoire des Sourds, le Congrès de

Milan !). C'est pourquoi il s'agit d'un lieu qu'il ne s'agirait pas, pour les interprètes, de prendre à la légère.

Et au-delà de cet aspect symbolique, la possibilité effective, pour les personnes sourdes, d'organiser ou de pouvoir assister à des conférences est récente, fruit d'un long combat pour la reconnaissance de leur communauté et de leur langue. Il s'agit d'un lieu important pour la pleine participation citoyenne de cette communauté, que ce soit par des conférences organisées par des personnes entendant ou par des personnes sourdes. Et il s'agit d'offrir la possibilité, à plus grande échelle que dans les situations de liaison, de voir les deux mondes, les deux communautés, échanger des savoirs. Aussi, malgré un certain 'déli' que peuvent évoquer des interprètes, malgré une certaine lassitude, pour les interprètes d'expérience, après avoir traduit moult conférences reproduisant les mêmes propos des années de suite, les situations d'interprétation de conférences gardent toujours une certaine prééminence par rapport aux situations d'interprétation de liaison, une exigence certaine de compétence pour les interprètes.

A travailler

Après toutes ces réflexions quelque peu théoriques, il convient, pour des interprètes en formation ou débutants, de s'exercer...

A. Traductions

Et ces premiers exercices concernent, bien sûr, les traductions elles-mêmes.

Amplitude

Un premier point à travailler, pour les interprètes en formation, concerne l'amplitude des gestes. En effet, souvent, les interprètes débutants apparaissent 'timides', avec des gestes ramassés, étroits, retenus – il s'agit souvent d'une certaine appréhension par rapport à leur propre expression. Le problème est que cette appréhension est mal venue par rapport aux interprétations de conférences : le fait, en langue des signes, d'avoir des signes de faible amplitude peut n'être pas important dans les situations de liaison, lorsque les locuteurs sont à faible distance ; mais cela peut devenir très gênant, voire réhibitoire, en conférence, lorsque le public peut se trouver à plusieurs mètres ou dizaines de mètres de l'interprète. Cela peut rendre l'interprétation tout simplement incompréhensible !

Mais, pour pouvoir produire des gestes de grande amplitude, il est un préalable : avoir une certaine confiance dans les signes que l'on exprime – et donc, pour l'interprète, dans la traduction que l'on effectue. Naturellement, inconsciemment, et même pour les interprètes d'expérience, lorsque l'on n'est pas sûr de sa traduction, les gestes se font plus petits, plus 'confidentiels'. Au contraire, lorsque l'on a bien

préparé sa traduction – Oh, Sainte Préparation ! – les gestes se font d'eux-mêmes plus amples, plus assurés.

Pour les interprètes en formation, cela se travaille : d'abord tout seul, devant sa glace, puis devant une caméra vidéo, il est bon de voir le résultat de son expression signée. Ensuite devant un public 'choisi', en qui l'on a confiance. Eventuellement, pour s'aguerrir, et pour dépasser plus facilement certaines peurs, devant des publics que l'on a peu de chance de revoir de nouveau – des stages ou des échanges avec des régions éloignées... Toutes ces occasions sont bonnes pour travailler la confiance en soi, travailler la qualité de ses traductions, et travailler les situations de conférence. Les premières formations pouvaient avoir du bon : sortir avec un 'diplôme' ou une attestation d'interprétation de liaison pouvait éviter les ambiguïtés, et permettre à l'interprète de refuser plus facilement des traductions difficiles pour lui...

Iconicité

Surtout – et ce point est sans doute le plus important de tout ce laïus – le premier aspect à travailler pour une interprétation de conférence (dans une certaine mesure, également pour les interprétations de liaison, mais encore plus pour les interprétations de conférence), est l'iconicité. Là-dessus, il y aurait beaucoup à dire – les recherches linguistiques elles-mêmes n'en sont qu'à leur début ! Disons, pour faire bref, que plus une traduction sera iconique, plus elle aura de chances de toucher un large public, plus elle pourra être une 'bonne' traduction pour une conférence. Et cela, dans les deux sens : une excellente perception de l'iconicité exprimée par un locuteur sourd permettra une traduction vers le français plus riche, plus complète, plus juste ; et une expression en langue des signes plus iconique en fera une traduction plus 'belle', plus agréable, plus fouillée, plus fine.

Mais qu'entend-on exactement par iconicité ? Nous n'allons pas rentrer ici dans les débats linguistiques, fort nombreux et fort contradictoires... Ainsi, 'iconicité' est ici entendu en un sens large : ce terme peut recouvrir aussi bien l'utilisation d'un signe plutôt qu'un autre, celui-là étant plus imagé et donc plus facilement capté par l'attention visuelle ; il s'agit bien sûr de l'agencement des phrases : la disposition des signes dans l'espace de signation permet de représenter des scènes comme au théâtre ou de présenter visuellement des schémas ou diagrammes en trois dimensions ; mais il s'agit également de la logique de la pensée : représenter un terme ou une expression par un détail visuel plutôt que par le signe standard habituel, créer devant soi, dans l'espace de signation, un 'tableau' en trois dimensions, et 'jouer' dessus, y transposer les enchaînements de l'orateur...

Notons simplement quelques points utiles pour les interprètes. Pour simplifier, prenons l'exemple d'une traduction vers la langue des signes – il suffit de transposer pour une interprétation dans l'autre sens.

Dans toute traduction, le premier danger est le mot à mot : quelles que soient les langues en présence – on le voit par exemple avec un certain nombre de logiciels de traduction – le mot à mot donne des résultats souvent faux, parfois comiques, voire strictement incompréhensibles. Cela est vrai lorsque deux langues de même famille linguistique sont en

présence (même si un certain nombre de structures de base ou de racines sont identiques), mais d'autant plus lorsqu'il s'agit de deux langues de familles très éloignées. C'est le cas lorsque la traduction concerne le français et la langue des signes. Il arrive à tous les interprètes, notamment lorsque l'on est fatigué, de tomber dans ce travers – ou de s'en approcher (c'est pourquoi l'on a besoin de pauses régulières). Mais, de par les points notés plus haut, cela doit être davantage évité dans les situations de conférences.

L'hétérogénéité du public, la possibilité – normalement – de préparer ses traductions, le sérieux, voire la complexité des sujets abordés, la solennité du lieu... font qu'il est d'autant plus intéressant et important d'avoir recours le plus possible à l'iconicité. Traduire, vers la langue des signes, de manière iconique, peut être schématisé en six temps :

- écouter un énoncé de l'orateur (avant de commencer à traduire, il faut disposer d'un certain nombre d'éléments d'information – d'où l'importance d'avoir un certain recul)
- comprendre le sens de l'énoncé (sinon, l'on est obligé de recourir au mot à mot, ou d'arrêter la traduction)
- chercher à se représenter le sens de ce qui est dit par un dessin ou un schéma (c'est la partie la plus délicate : la pensée visuelle est généralement peu travaillée par les entendants et nécessite des années d'entraînement)
- oublier les mots employés par l'orateur (meilleur moyen pour éviter de 'coller' au français – les traductions qui laissent 'transparaître' les mots français d'origine ne sont généralement pas bonnes). Il est possible, en conférence comme en cours, de faire référence explicitement à tel mot utilisé par l'orateur, lorsque ce mot a une importance particulière dans le contexte de la conférence (slogan, mot détourné de son sens...), mais cela ne doit pas être trop fréquent sous peine de rendre la traduction lourde, pénible à regarder.
- trouver les signes, structures de grande iconicité ou expressions signées les plus adéquats pour rendre compte de ce dessin ou schéma (comme lors des exercices d'apprentissage où l'on remet un dessin que l'on doit signer)
- former des phrases à partir de ces éléments (en veillant à y inclure tous les éléments 'supra-segmentaux' ou pragmatiques : rythme, 'intonation', etc.)

Cette manière de noter ce processus peut paraître évidente à certains : c'est le 'pain quotidien' d'un interprète en langue des signes ; ou impossible à d'autres : on n'échappe pas à sa langue maternelle, ou encore on ne peut utiliser une pensée visuelle en toutes circonstances. Aux premiers, il est possible de répondre que la pensée visuelle n'est pas évidente (au sens étymologique) pour la plupart des entendants. Il ne suffit pas d'aligner des signes les uns à la suite des autres pour refléter une pensée visuelle. Il faut que ces signes soient présentés selon une logique visuelle, reflétant une pensée imagée ou diagrammatique. Et

force est de constater que nombre de traductions en langue des signes pourraient refléter davantage de tels types de pensée. Juste un exemple : devant faire référence à un film connu, un interprète, sur le champ, a pensé traduire cet énoncé en signant une traduction du titre du film. Un des sourds présents a répondu : « Non, je ne connais pas ce film ». Un autre sourd, ayant vu cet échange, savait que le premier sourd connaissait le film, mais qu'il devait ne pas connaître ou avoir retenu le titre du film. Ce sourd est intervenu en signant un détail visuel significatif de ce film. Tout de suite, le premier sourd a répondu : « Ah oui, ce film, je le connais ! ». Voilà un exemple typique – ou prototypique : un interprète peut penser avoir 'bien traduit', et effectivement, cet interprète a produit de jolis signes, bien ordonnés, et tout, et tout... Mais le message n'est pas passé. Il est alors facile de se 'rassurer' à bon compte, en disant que c'est la faute du sourd s'il ne connaît pas un titre de film. Mais au contraire, un interprète en langue des signes est justement là non pas seulement pour aligner des signes, mais pour faire passer un message. Et pour beaucoup de sourds, s'appuyer sur le français dans ses traductions rend le message incompréhensible. Au contraire, avoir le réflexe de 'penser visuellement' rend la traduction immédiatement meilleure.

Aux seconds, il est possible de répondre que cela est faux : un entendant peut 'apprendre' à penser visuellement. En règle générale, notamment pour beaucoup d'interprètes, c'est petit à petit, au fil des traductions, au fil des rencontres et discussions avec des sourds, au fil des préparations (attention aux dessins, aux schémas...), au fil des corrections entre interprètes que cette compétence se développe. De nombreuses recherches portent sur la pensée visuelle, et il peut être intéressant de lire un certain nombre de ces ouvrages – par exemple :

- ADAM M., 1999, *Les schémas, Un langage transdisciplinaire*, Paris, L'Harmattan.
- ARNHEIM Rudolf, 1976, *La pensée visuelle*, Flammarion, Paris.
- BARZMAN Luli et ZIOLKOWSKI Fabrice, 2000, *Introduction au scénario*, Paris.
- BEGLEITER Marcie, 2001, *Filmboards : From Word to Image*, Michael Wiese Productions.
- COSSETTE C., 1982, *Les images démaquillées ou l'iconique : comment lire et écrire des images fonctionnelles pour l'enseignement, le journalisme et la publicité*, Québec, Ed. Riguil internationales.
- COSSETTE C., 1983, *Les images démaquillées : approche scientifique de la communication par l'image*, Editions Riguil Internationales, Québec.
- DENIS M., 1989, *Image et cognition*, Paris, P.U.F.
- DIRVEN René, « The Metaphoric in Recent Cognitive Approaches to English Phrasal Verbs », 01/2001, site internet : metaphorik.de.
- DUBUISSON C., LECLERC S., MAISONNEUVE S., 1995, « Les graphes conceptuels : un outil de représentation des langues signées », *Actes de l'Association canadienne de linguistique*, Montréal.
- FAUCONNIER G., 1984, *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.

- GOGEL W. C., 1978, « Le principe de proximité dans la perception visuelle », *Pour la science*, 9, 1.
- GREGORY R. L., 2000, *L'œil et le cerveau*, Bruxelles, De Boeck Université, « Neurosciences et cognition » (5^{ème} édition).
- GRODEK Elzbieta, 1997, *Texte et image*, in Julie Leblanc (ed.), *Iconicité et narrativité*, Texte, Revue de critique et de théorie littéraire, 21-22, Université de Toronto.
- GROUPE μ, 1992, *Traité du signe visuel*, Paris, Seuil, « La couleur des idées ».
- JACQUINOT Rémi, SAINT-VINCENT Olivier et Raphaël, 2001, *Le guide pratique du storyboard*, Scope Editions et La Maison du film court Editions.
- KORZYBSKI A., 1998, *Une carte n'est pas le territoire*, Paris, Éd. de l'Éclat.
- McCLOUD S., 1999, *L'art invisible*, trad. D. Petitfaux, Paris, Vertige graphic.
- MITCHELL W. J. Thomas, 1994, *Picture theory, Essays on Verbal and Visual Representation*, Chicago.
- MOLES Abraham A. & ROHMER Elisabeth, 1981, *L'image, communication fonctionnelle*, Casterman, Tournai.
- PATY J., 2000, Séminaire « Images, représentations et savoirs », organisé par l'E.F.C.S. de l'I.U.F.M. d'Aquitaine.
- SAINT-MARTIN Fernande, 1987, *Sémiologie du langage visuel*, Presses de l'Université du Québec, Sillery.
- SHEPARD R. N., 1992, *L'œil qui pense*, Paris, Seuil, « Points Science, 140 ».

Bien d'autres références existent. Les approches sont diverses : sémiologie, analyse cinématographique, fonctionnement de l'œil et du cerveau, production de bandes dessinées, de story-board, de publicités... De nombreuses recherches portent directement ou indirectement sur la pensée visuelle – et toutes ces approches sont complémentaires et intéressantes pour des interprètes en langue des signes. Il n'est pas possible de les résumer ici ; mais un critère peut aider l'interprète : lorsque l'on cherche à se 'représenter' la traduction que l'on va produire en langue des signes, il faut essayer d'effacer de sa tête tous les mots français qui ont permis de comprendre le sens de l'énoncé. Une bonne traduction, en langue des signes, est celle où l'on a devant les yeux une image, construite par des signes ou structures de grande iconicité, et dont on ne peut deviner, *a priori*, quels ont été les termes français utilisés par l'orateur (à condition, bien sûr, que cette image ne trahisse pas le sens de l'énoncé).

Justement, une des objections relevées plus haut pose la question des limites de la pensée visuelle. Vaste question... qu'il ne sera pas possible d'épuiser ici. Retenons simplement ceci : la pensée visuelle a longtemps été critiquée, reléguée au rang de l'expression enfantine ou racoleuse (et la langue des signes a pu subir ce genre de critiques). Depuis quelques années, ou dizaines d'années, on commence à redécouvrir l'intérêt et l'importance de la pensée visuelle. Nombre de scientifiques par exemple, et non des moindres, comme Einstein, ont noté que pour leurs recherches, la pensée visuelle est une nécessité : beaucoup de phénomènes, qu'ils soient biologiques, physiques, médicaux, astronomiques, etc. sont difficilement transcrits par des mots, alors qu'ils

sont 'naturellement' représentables par des images ou des schémas. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir un certain nombre d'ouvrages scientifiques. L'argument de la pensée enfantine n'est plus alors pertinent. Même pour les pensées les plus abstraites, des représentations imagées peuvent être utilisées. Juste quelques exemples : les discours religieux s'appuient souvent sur des images. La crise iconoclaste, par exemple, et le triomphe des iconodules en est un signe. En philosophie également. Déjà Platon note le lien entre image et pensée : certains s'aident de figures pour réfléchir et comprendre (*La République*, VI, 510) Pythagore, également, parle de figures pour exprimer ce qui régit la réalité. Charles de Bovelles a souvent recours à des représentations géométriques pour traduire ses idées. Ou encore P. Kunzmann, F.-P. Burkard et F. Wiedmann ont publié un *Atlas de la philosophie* qui présente un nombre impressionnant de schémas représentant visuellement des pensées ou systèmes de pensées philosophiques. Ainsi, Giordano Bruno écrit : « Les philosophes sont, d'une certaine façon, des peintres et des poètes, les poètes des peintres et des philosophes, et les peintres des philosophes et des poètes [...] ; il n'est en effet de philosophe qui ne façonne et ne peigne, c'est pourquoi il ne faut pas craindre de dire ceci : intelliger, c'est réfléchir sur des images, et l'intellect est ou bien la *phantasia* ou bien n'est pas sans elle. » (*Cause, Principe et Unité*)

Il est vrai qu'un des nœuds du débat concerne le lien – ou les liens – entre pensée visuelle et langue des signes. Et cette question est difficile. La langue des signes est manifestement imprégnée de pensée visuelle – il suffit de regarder des phrases en langue des signes, et de voir les critères suivis pour ordonner les signes : décor avant personnages, fil du temps 'matérialisé', utilisation fréquente de schémas, points de vue (au sens propre), transferts de rôles, etc. D'un autre côté, la langue des signes est une langue, pas seulement un dessin ou un schéma. Et vouloir réduire une langue à des outils qu'elle utilise est quelque peu réducteur. Ainsi, autant il est important, pour une expression claire en langue des signes, de recourir le plus possible à des représentations schématiques ou imagées, autant un certain nombre de commentaires ne peuvent être produits qu'en phrases 'standards'. La langue des signes a la particularité d'avoir pu développer, grâce à son expression gestuelle en trois dimensions, une compétence particulière dans le maniement des représentations imagées, dans le recours aux richesses d'une pensée visuelle – tout en gardant la possibilité, lorsque ces démarches s'avèrent insuffisantes ou inadaptées, de revenir à un fonctionnement 'classique' d'une langue 'standard', alignant les signes sans image en arrière-fond. Le rapport entre ces deux 'modes de fonctionnement' est un des objets du débat entre linguistes... qu'il ne nous appartient pas de trancher ici. Notons simplement, pour les interprètes, que notamment en conférences, le recours à la logique d'une pensée visuelle, aux représentations imagées ou diagrammatiques, est un gage de traduction plus claire, mieux adaptée à un public hétérogène.

Liberté et fidélité

Ce qui vient d'être dit sur les traductions plus iconiques peut soulever une question : qu'en est-il de la fidélité ? Changer ainsi de logique de pensée, de mode de présentation ne risque-t-il pas de déformer plus ou moins les propos traduits ? Ne vaut-il pas mieux une traduction moins élaborée, mais plus proche de l'original ? Il s'agit là, en réalité, d'un vieux débat

parmi les interprètes – ou ceux qui se sont penché sur l'interprétariat. La réponse majoritaire est claire : il vaut mieux 'sacrifier' la forme pour faire passer le sens. Et, dans le cas de la langue des signes, cela passe par le recours aux représentations imagées ou diagrammatiques. Quelques exemples simples. Un interprète a été appelé pour traduire un meeting politique pré-électoral. Une bonne partie du discours a été consacrée aux débats entre candidats, aux positions des uns et des autres sur divers sujets. Dès le début de sa traduction, l'interprète a placé, dans l'espace de signation, les différents candidats en fonction de 'l'échiquier' politique, et s'est servi de ces emplacements tout au long du discours, pouvant ainsi 'économiser' certaines redites (noms de personnes, de partis...) tout en rendant le discours visuellement clair. Une autre interprétation de conférence, portant sur l'implant cochléaire, avait été bien préparée par l'interprète. Il a pu distinctement tracer devant lui, en trois dimensions, tout le 'dispositif' auditif, depuis le pavillon jusqu'à la cochlée, et clairement montrer le cheminement du son (vibrations, mouvements mécaniques et impulsions électriques), ainsi que le fonctionnement de l'implant. Ces utilisations fines de l'espace permettent également de recourir à tous les outils d'expression en langue des signes, comme les transferts (TP loupe, DT loupe...) – voir C. Cuxac et M.-A. Sallandre.

Toutefois, il peut être intéressant pour la traduction, une fois le sens bien compris et représenté, d'essayer d'y introduire des parallèles avec des formes utilisées dans l'expression orale, afin de faire percevoir au public, en plus du sens véhiculé, le type d'expression de l'orateur. Cela n'est pas toujours évident. Il peut s'agir, par exemple, lorsqu'un orateur a des 'tics', comme des mots ou expressions qui reviennent souvent, de veiller à reprendre ces tics dans la traduction. Il peut s'agir également de préciser dans sa traduction si l'orateur a recours à des termes étrangers ou latins par exemple. Il peut s'agir encore d'essayer de 'faire passer' la facilité ou la difficulté de compréhension de l'expression de l'orateur, utilisant par exemple plutôt des phrases courtes ou longues en traduction en fonction des constructions utilisées par l'orateur. On arrive ici à l'une des questions les plus délicates pour un interprète en langue des signes : de part les particularités de l'expression en langue des signes, et notamment de part la possibilité d'utiliser les trois dimensions de l'espace pour y représenter une scène, un objet ou un schéma, certains énoncés seront beaucoup plus clairs en langue des signes qu'ils ne le sont en langue orale. Pour reprendre un exemple noté ci-dessus, le fonctionnement précis de l'appareil auditif est difficile à expliquer clairement par oral, alors qu'une représentation signée peut être beaucoup plus 'parlante', permettant de comprendre de suite les emboîtements des organes les uns par rapport aux autres, les mouvements et autres subtilités. Lorsque le décalage est trop important entre la complexité du discours de l'orateur et la facilité de compréhension du public sourd, cela peut poser problème : lorsque des personnes du public, sourdes et entendant, échangent leurs impressions à la suite du discours, les avis peuvent être très divergents ! L'interprète a-t-il, alors, vraiment 'bien' traduit ? Il a parfaitement traduit le sens – puisque celui-ci a été compris par le public sourd ; mais il a pu lui manquer de faire aussi passer quelque chose de la forme. Aussi peut-il être bon, dans ce genre de situations, outre la traduction claire et iconique, de rajouter quelques éléments permettant au public sourd de percevoir la complexité à laquelle le public entendant est confrontée. Cela peut passer simplement par l'épellation de quelques termes scientifiques, par la construction de phrases signées volontairement complexes, etc.

Attention : il ne s'agit pas ici de revenir au français signé ou à un lien direct entre l'énoncé français et l'énoncé en langue des signes. Il s'agit d'un parallèle permettant au public sourd, en plus de la compréhension du sens de l'énoncé, de percevoir la simplicité ou complexité de l'expression de l'orateur, ou certaines de ses particularités. Mais ceci vient, bien sûr, après s'être assuré de la traduction du sens...

B. Déroulement

Après ces considérations théoriques, revenons à des détails plus pratiques – importants également pour des interprètes débutants. En effet, au-delà de l'entraînement à la traduction proprement dite, aux thèmes et versions des exercices de traduction, certaines techniques sont également importantes à travailler pour être plus à l'aise dans ses traductions.

Techniques

Il a ainsi été rapidement question, un peu plus haut, du décalage. Il s'agit du délai entre le moment où l'orateur commence à parler et le moment où l'interprète commence à signer (ou l'inverse pour l'autre sens de traduction). Ce délai est à la fois difficile à gérer et très important. En effet, si l'on veut traduire, et qui plus est si l'on cherche, à partir des propos de l'orateur, à construire une représentation dessinée ou diagrammatique, il est indispensable de prendre le temps d'écouter au moins une partie de l'énoncé, afin de savoir exactement de quoi il est question, quels sont les termes employés, les personnages en question, etc. A l'inverse, ce délai, ce recul peut souffrir de trois limitations : premièrement l'angoisse de l'interprète – notamment des débutants – qui a peur d'oublier le début de l'énoncé, et donc s'empresse de 'jeter' des signes ; deuxièmement le public – notamment non averti des techniques d'interprétariat – qui s'angoisse de voir l'orateur parler et l'interprète rester 'muet' ; et troisièmement certaines circonstances, notamment l'interprétation à la télévision, qui exigent de l'interprète qu'il commence à traduire rapidement et qu'il ait fini de traduire au moment où l'orateur s'arrête.

Un conseil : pour pallier à ces difficultés, il peut être intéressant de 'couper la poire en deux', d'attendre juste quelques secondes le début de l'énoncé, puis de commencer à produire quelques signes 'neutres' afin de meubler la traduction, le temps que l'énoncé se déroule effectivement, et que l'interprète ait suffisamment d'éléments pour construire une image plus pertinente. Qu'entend-on ici par signes 'neutres' ? Il peut s'agir, d'abord, de signes liés à l'acte d'énonciation (comme les mains s'écartant sur les côtés), montrant que l'interprète a bien pris en compte le début de l'énoncé et qu'il s'apprête à entrer dans la traduction proprement dite (mais il ne faut pas abuser de ce genre de signes sous peine d'alourdir la traduction). Il s'agit, en second lieu, de premiers éléments donnés par le début de l'énoncé, comme le thème général, tel ou tel élément du 'décor', tel élément dont on pressent l'utilité pour la suite de la traduction et que l'on commence donc à placer dans l'espace de signation afin de pouvoir y faire référence plus rapidement par la suite. Par ces premiers signes, l'interprète n'a pas encore commencé à traduire le sens de l'énoncé, mais il a pu d'une part commencer à signer (et à soulager ses angoisses ou celles du public) tout en prenant le temps d'écouter une partie de l'énoncé.

Un autre élément important, dans le fil des traductions, concerne les liaisons. Il n'est pas rare, notamment pour des interprètes débutants, de 'hacher' la traduction, attendant le début de l'énoncé, puis se mettant à signer, puis s'arrêtant pour écouter la suite du discours, puis reprenant la traduction, etc. Lorsque cela est un peu exagéré, la traduction telle qu'elle est perçue par le public est lourde, difficile à suivre, pénible. Et l'interprète ne s'en rend pas toujours compte. D'autre part, sauf si le discours de l'orateur est lui-même haché, ce genre de traductions dénature les propos de l'orateur en déformant son type d'élocution. Il faut donc, notamment pour les interprètes débutants, travailler les liaisons afin que le discours produit par l'interprète ait, le plus possible, le même 'flot' que celui de l'orateur.

Trous

Un autre point qu'il est utile de travailler concerne les 'trous', les passages que l'interprète ne peut traduire – soit parce qu'il n'a pas compris tel énoncé ou telle partie d'énoncé, soit parce qu'il a pris trop de recul et doit 'laisser tomber' tel élément avant de reprendre le fil de la traduction. Dans les situations de liaison, il est généralement possible d'arrêter le locuteur et de lui demander de reprendre ou d'explicitier tel ou tel point. Dans les situations de conférence, cela n'est pas toujours possible. Et il faut être franc : cela est arrivé à tous les interprètes intervenant pour des conférences – plus ou moins selon la familiarité de l'interprète avec le sujet traité.

Un mauvais réflexe, notamment pour les débutants, est alors de paniquer : voyant qu'il n'a pas traduit tel énoncé, l'interprète concentre son attention sur ce qu'il se rappelle de cet énoncé, y cherchant un sens à traduire, et du coup perd le fil du discours de l'orateur, paniquant encore plus lorsqu'il s'en rend compte... cela pouvant aller jusqu'au blocage total. Il est donc important pour les interprètes débutants de travailler ce point : arriver à reprendre le fil d'une traduction après avoir sauté un passage du discours. Il ne s'agit pas, bien sûr, de faire ici l'éloge des traductions tronquées – le code déontologique demande qu'une traduction soit la plus complète et la plus fidèle possible. Mais l'interprétation simultanée comporte forcément des limites – notamment lorsque l'interprète subit des contraintes comme un manque de préparation.

Un conseil : il arrive, notamment lorsque le débit de parole de l'orateur est élevé ou lorsque le propos est très dense, que l'interprète n'ait pas le temps de traduire tel élément, sous peine de rompre le fil de sa traduction. Il est souvent possible en interprétation de conférence – plus qu'en situation de liaison – de garder dans un coin de sa tête tel élément qui a été énoncé mais non traduit, et de le placer plus tard, dans le fil de l'interprétation, lorsqu'un 'répit' dans la traduction permet de rattraper ce retard. Les interprètes chevronnés peuvent ainsi garder un élément à traduire 'en réserve' pendant plusieurs minutes, et le placer dès que cela est possible. Cela nécessite bien sûr une certaine habitude, une certaine confiance en soi et un certain recul par rapport à ses propres traductions.

Incompréhensions

Mis à part les 'trous' proprement dits, il peut arriver que le discours de l'orateur entraîne des incompréhensions pour l'interprète. Celles-ci peuvent porter sur différents points. Il peut s'agir d'incompréhensions :

- de vocabulaire (terme isolé, expression, terme étranger, de spécialité...)
- de référence (personnage, théorie, lieu, événement historique...)
- de sens (d'une partie d'énoncé ou d'un énoncé – au-delà, relais immédiat)
- de but (propos dont l'interprète ne voit pas les aboutissants, circonlocutions)
- mixtes (deux ou plus des points précédents)

Les réactions seront diverses selon les cas. S'il s'agit d'un terme isolé, d'une expression, d'une phrase, l'interprète – dans le cas d'une conférence sans interruption possible – 'sautera' le passage en question, tel que mentionné plus haut. Un interprète d'expérience gardera dans un coin de sa tête le ou les termes posant problème, et cherchera si la suite du discours peut l'éclairer. Auquel cas, il pourra, par la suite, effectuer un 'rattrapage' du propos qui aura manqué. S'il s'agit d'une incompréhension de sens, cela est plus délicat : traduire est trahir, dit le proverbe, mais il y a des limites. Et il peut arriver que l'interprète s'engage dans une voie dont il se rend compte, par la suite, qu'il s'agit d'une impasse : un sens qu'il a présupposé et qui s'avère ne pas être le bon. Cela a pu arriver à tous les interprètes intervenant en conférence ; et cela n'est pas grave si l'interprète peut rattraper son erreur, en glissant une brève excuse suivie du sens modifié. L'incompréhension du but où veut en venir l'orateur est désagréable pour l'interprète, qui préfère en général les propos clairs et sans ambiguïté. Mais cela n'est pas trop gênant pour la traduction : celle-ci suivra le flou de l'expression du conférencier.

Comme sources d'erreurs, Danielle-Claude Bélanger présente le tableau suivant (<http://www.cvm.qc.ca/dcb/pages/frame.htm>) :

Niveaux	Identifications	Descriptions
1. Niveau du code (moyen) facteurs linguistiques	condensation/résumé	manque de précision
	accentuation	modification du but ou de l'enjeu
	omission	omission d'une idée
	assimilation de contexte	mauvaise analyse du contexte ex. <i>ménage</i> en économie
	ajout	ajout d'une idée
	erreurs de codage	lexical (mauvais mot) morphologique (mauvaise formation d'un mot) syntaxique (mauvaise phrase) sémantique (mauvais sens)
2. Niveau du contexte facteurs psychosociaux	mauvaise perception du but	ex. sous-estimer l'importance du message (ou d'une partie de celui-ci), changer l'émotion méconnaissance de la relation (comprendre l'implicite)
	mauvaise analyse du style	ex. changement de registre
	mauvaise adaptation au milieu	attitude, habillement, comportements inadéquats
3. Niveau de l'individu facteurs psychologiques et physiologiques	manque de contrôle	stress, manque de confiance, etc.
	manque de compétence	professionnelle (déontologie) linguistique et paralinguistique encyclopédique (générale et spécifique) logique (inférence et anticipation) rhétorique (effet de style, pause, questions rhétoriques, etc.)
	désintérêt/l'identification	changement d'affect, de registre
	saturation du processus mental	déséquilibre d'interprétation
	fatigue / distraction	

Dans certains cas, quelque peu extrêmes (et rares, dieux merci), l'interprète est sur scène, commence à traduire une présentation de l'intervenant par l'organisateur – jusque là tout va bien ; puis lorsque celui-ci prend la parole, l'interprète est complètement bloqué. Le vide. Les propos sont strictement incompréhensibles – pour l'interprète. Il ne comprend pas du tout les phrases prononcées (problèmes de vocabulaire, de contenu...). Il ne peut absolument rien traduire. Angoisse ! Sueurs qui perlent le long de son visage... Il regarde, anxieux, son collègue assis au premier rang. Celui-ci lui montre, de part son air tout autant dépité, qu'il ne comprend rien non plus et ne peut pas l'aider... Dans ce cas, une seule solution : intervenir pour s'excuser, expliquer l'impossibilité pour l'interprète de traduire, et aller s'asseoir.

Un certain nombre de 'dangers' ou de 'pièges' peuvent être évités si l'interprète en a conscience. L'un d'entre eux, concernant surtout les

débutants, est le manque de recul par rapport à sa propre traduction. Pris dans le flot du discours, et sans le 'retour' de l'interlocuteur (contrairement aux situations de liaison), il est 'facile' de se laisser emporter dans sa traduction, et de ne pas avoir conscience, par exemple, que l'on se trompe, que l'on dévie par rapport à ce que dit réellement le locuteur, ou que l'on signe 'mal' – de manière peu compréhensible. C'est pourquoi il est bon d'une part de jeter un œil sur le regard de personnes du public à qui sont adressées ces traductions : leurs sourcils baissés ou leur regard d'incompréhension peut être un signe d'alerte pour l'interprète, et d'autre part de s'épauler entre collègues : celui qui ne traduit pas peut intervenir discrètement, voire prendre le relais plus tôt si cela est nécessaire.

C. Contexte

Au-delà des difficultés individuelles de l'interprète au moment de ses traductions, d'autres questions, liées au contexte, sont à noter.

Travail d'équipe

Il a été mentionné, à quelques reprises, l'importance des relais lorsque deux ou trois interprètes interviennent lors d'une situation de conférence. Il n'est pas toujours évident, pour des interprètes débutants, de gérer ces relais : certains pourront être tentés d'effectuer des relais trop fréquents – gênants, à force, pour le public ; d'autres, au contraire, voudront continuer à traduire plus que de raison – ne percevant pas que la qualité de leur travail diminue. Il est vrai qu'il est parfois difficile de déterminer le 'bon' moment : selon les thèmes traités, selon la complexité des discours, selon la rapidité d'élocution de l'orateur, selon la connaissance du sujet par l'interprète, celui-ci pourra être plus ou moins rapidement fatigué. Si lui-même ne se rend pas bien compte du temps qui passe et de la fatigue accumulée, c'est à l'interprète en relais à faire un signe discret pour informer celui qui traduit qu'il va prendre le relais.

Mis à part les relais, les interprètes travaillant ensemble lors d'une conférence peuvent s'épauler à diverses reprises et de diverses manières. En premier lieu, l'interprète qui ne traduit pas peut aider son collègue lorsque celui-ci rencontre une difficulté (terme incompris, sigle inconnu, signe oublié, etc.), en lui 'soufflant' un ou plusieurs signes. Cependant, cette intervention doit rester discrète pour ne pas troubler l'interprète qui traduit. Il arrive, mais cela est plus difficile à gérer, que ce soit tout un énoncé qui soit ainsi 'soufflé', et repris tel quel par l'interprète en fonction. S'il s'agit d'un seul énoncé – il arrive parfois que l'interprète reste bloqué sur le sens d'un mot ou d'une expression par exemple, l'empêchant de comprendre le sens de l'énoncé – le fait de lui 'souffler' la traduction de l'énoncé en question peut permettre à l'interprète de continuer. Si l'incompréhension ou le blocage porte sur plus d'un énoncé, il vaut mieux passer le relais.

Il peut paraître surprenant, lorsque l'on ne connaît pas bien l'interprétariat, de lire qu'un interprète en fonction serait en difficulté tandis que son collègue au repos connaîtrait la 'bonne' réponse. Cela signifie-t-il qu'un interprète est 'mauvais' tandis que l'autre est 'bon' ? Pas forcément. Il a été question, plus haut, du stress de l'interprète en situation de traduction. Outre ce stress, le fait de se trouver en situation de travail implique une grande concentration – tous les éléments qui ont été notés le montrent :

faire attention au sens, à la forme, réfléchir à un dessin ou diagramme, etc. De fait, l'interprète qui est au repos n'a pas – ou moins – ce stress et cette concentration. Aussi peut-il beaucoup plus facilement prendre du recul par rapport au discours de l'orateur et à la traduction de l'interprète. C'est pourquoi il est à même de pouvoir aider son collègue lorsque celui-ci est en difficulté.

Au-delà, c'est tout un travail d'équipe qu'il est important de mettre en place – et de faire vivre. Ce travail d'équipe est nécessaire pour une bonne cohésion – et donc un meilleur suivi entre les interventions des différents interprètes. Ce travail d'équipe passe d'abord par des rencontres avant de se retrouver lors d'une conférence : il est préférable que les interprètes se connaissent, car ils peuvent alors plus facilement s'épauler, sachant les points forts ou faibles les uns des autres, pouvant intervenir en soutien plus à propos. Il est également préférable que les interprètes aient pu se rencontrer pour la préparation de la conférence, afin d'échanger leurs informations, et là encore assurer une meilleure cohérence de leurs interventions. Mais, hélas, ces temps de travail en équipe sont souvent négligés par les organisateurs de conférences ou les responsables de services d'interprètes...

Danielle-Claude Bélanger (<http://www.cvm.qc.ca/dcb/pages/frame.htm>) note ainsi : « Avec le travail de préparation, les membres de l'équipe sont à même d'identifier les endroits où ils se sentent mieux armés, le plus à l'aise : utilisez ces données pour organiser le travail. Par exemple, qui dans l'équipe se sent d'attaques pour commencer la séance, qui a déjà l'habitude d'interpréter telle personne sourde, l'habitude d'interpréter dans ce domaine, etc. Lorsqu'on divise la tâche d'interprétation en couplant conférenciers et interprètes, on allège la tâche de préparation linguistique. En effet, les interprètes qui se voient attribuer un conférencier en particulier, analyseront plus profondément le texte correspondant tout en survolant le reste du matériel. Cependant, il faut quand même prendre connaissance du contenu de toutes les conférences, car des changements à l'horaire sont toujours possibles. » Elle note également le rôle de l'interprète 'de soutien' :

Responsabilités de l'interprète de soutien		
Vigilance	Avoir une attention soutenue en regard du travail de l'interprète actif et des éléments qui influencent le processus d'interprétation (efforts d'écoute, de mémoire, de production et de perception visuelle)	<p>Avertir les responsables d'un problème ou d'une difficulté (débit trop rapide du conférencier, problème de visibilité, etc.)</p> <p>Anticiper les difficultés dans le discours interprété par l'autre interprète</p> <p>Se tenir prêt au moindre signal pour soutenir l'interprète actif</p> <p>Observer les signes produits afin d'utiliser les mêmes à son tour</p>
Organisation	Avoir une attention partagée sur les éléments qui accompagnent la situation d'interprétation	Préparer les rotations en inscrivant les noms et les minutes selon l'entente dans l'équipe (aux 20 ou aux 10 minutes)

	<p>Sélectionner les textes reliés aux conférences et faire suivre la documentation</p> <p>Initier les changements d'interprète en suivant un ordre systématique et logique:</p> <p>a) rotation systématique : au moment convenu</p> <p>b) rotation logique : au moment opportun (pause naturelle dans le discours, changement de conférencier, état physique de l'interprète actif).</p>
--	--

Bien sûr, un interprète étant ainsi en 'soutien' ne se repose pas vraiment – ou vraiment pas. C'est pourquoi, il s'agit des situations d'interprétations de conférences pour lesquelles trois interprètes (au moins), interviennent. Pour les conférences ne faisant appel qu'à deux interprètes, celui qui n'est pas en fonction ne peut rester concentré sur la traduction de son collègue : il ne serait pas en forme pour prendre le relais. Au plus, il peut veiller à être disponible si celui qui traduit est en difficulté ou demande un relais.

Préparation

L'importance d'une bonne préparation a été signalée à plusieurs reprises. En effet, la différence est flagrante entre une traduction bien préparée et une traduction sans préparation : autant la première peut être claire, riche, fluide, autant la seconde risquera d'être hachée, incomplète, floue. Bien sûr, cela est à nuancer : si l'interprète a une certaine expérience, s'il a déjà traduit des conférences sur le même sujet ou des sujets proches, il pourra effectuer une préparation plus rapide. Attention toutefois aux mauvaises surprises : comme beaucoup de conférenciers rechignent à donner le texte de leur intervention à l'interprète au préalable et comme beaucoup d'organisateur ne connaissent pas bien le travail des interprètes et ne savent pas quels éléments sont intéressants à leur transmettre pour mieux se préparer, il arrive que l'interprète un peu trop sûr de lui soit surpris par une intervention qui n'est pas tout à fait celle qu'il avait imaginée – et qu'il soit en difficulté.

L'idéal, pour une bonne préparation, est de disposer du texte de la conférence une ou deux semaines auparavant. Cela permet de bien s'imprégner du 'vouloir dire' du conférencier, de chercher des explications sur les éventuels termes difficiles, de réfléchir aux traductions appropriées, éventuellement de consulter des collègues ou des sourds compétents en la matière, de s'entraîner à traduire le texte. Tout ce travail prend du temps – un temps plus important pour des débutants. Cependant, souvent, l'interprète ne dispose que du titre de l'intervention, du nom du conférencier, et des références de l'organisateur. Il doit alors mener deux recherches : d'une part essayer de contacter l'organisateur et de se faire préciser le cadre de cette conférence – le type de public, l'objectif du colloque, des références de colloques ou conférences

antérieures, des références bibliographiques utiles, les 'qualités' du conférencier (ses thèmes de recherche, ses publications...); et d'autre part rassembler le plus d'informations utiles sur le thème de la conférence (vocabulaire spécifique, sigles, noms, théories...). Il est plus facile, aujourd'hui, d'effectuer ces préparations grâce à internet : on y trouve, avec un peu d'habitude, des références et explications sur quasiment tous les sujets. Il est d'ailleurs bon, à titre de 'préparation générale', de se constituer un répertoire de sites de référence, classés par thèmes – encyclopédies, sites officiels, sites universitaires, etc. Cela peut faire gagner du temps par la suite.

Le site canadien <http://www.cvm.gc.ca/dcb/pages/confprep.htm> note ainsi dix étapes pour la préparation et la réalisation d'une interprétation de conférence par des interprètes en langue des signes :

Étapes	Ce qu'il faut savoir, ce qu'il faut faire ...
1. Contact de l'organisme	S'assurer que les besoins sont clairs, il faut savoir si l'organisme a déjà travaillé avec un interprète en langue des signes. Si non, voir à la sensibilisation.
2. Évaluation du travail	Il faut évaluer la charge de travail (au besoin, demander trois interprètes ou des interprètes Sourds) et les délais pour la préparation.
3. Entente sur la rémunération, contact avec l'équipe des interprètes, remise des textes	Il faut entrer en contact avec les autres collègues, s'assurer d'avoir tous les textes.
4. Faire le plan de travail	À partir de l'ordre du jour, établir le déroulement de l'interprétation (qui commence, qui fait quel conférencier, rotation aux 20 ou aux 10 minutes, ...)
5. Préparation des textes	Compréhension des textes, repérage des termes techniques, recherche des équivalences, ajustement de l'équipe sur les signes, etc.
6. Préparation de la séance	Prévoir l'éclairage, la visibilité, papier, crayon, table, eau, écouteurs, etc.
7. Contact en situation	L'équipe des interprètes se présente au conférencier, aux clients Sourds : premier contact (ne pas oublier les interprètes en cabine)
8. Finalisation de la préparation	S'il y a lieu, préciser des points de la conférence avec le conférencier, discuter des signes avec les Sourds, préciser l'ordre du jour, voir les acétates, etc.
9. Interprétation en équipe	Vigilance et soutien mutuel
10. Retour sur l'interprétation	Évaluation de la séance de travail

Attitude

Enfin, cerise sur le gâteau, au-delà de la préparation, de la traduction proprement dite, du travail d'équipe, l'interprète en conférence doit prêter attention – un minimum – à son attitude. Cela concerne d'abord deux points : la posture et les vêtements. La posture doit être droite, digne, adaptée à la solennité du lieu. Bien sûr, celle-ci sera fonction du cadre de la conférence, plus ou moins souple, plus ou moins guindée. D'une part, une position droite, tout en étant souple, non rigide, est meilleure pour le maintien de la colonne vertébrale : une mauvaise position entraîne une fatigue physique plus importante. D'autre part, l'interprète, au-delà de sa propre personne, est toujours quelque peu porteur de l'image de marque du métier d'interprète. Il est d'ailleurs fréquent, après quelques mois ou quelques années, que l'on se souvienne du contenu d'une conférence ou de particularités du conférencier mais que l'on ait oublié quel était l'interprète. Les interprètes sont là pour un travail précis, la transmission d'un message, et se doivent d'être 'transparentes' : une attitude trop négligée ou provocante fait porter l'attention sur l'interprète lui-même et non pas sur le message qu'il traduit. Et cela peut rejallir sur les autres interprètes par des *a priori* négatifs. Il est par exemple déconseillé, une fois que l'interprète est sur scène ou sur une estrade face au public, qu'il se mette, en attendant le début de la conférence, à entamer des dialogues avec des personnes du public. S'il a besoin de discuter, il descend de l'estrade ou attend la pause. De même, les vêtements doivent être sobres, ne pas attirer le regard sur eux. Les vêtements trop colorés, vifs ou rayés, peuvent également entraîner une fatigue visuelle plus importante pour le public.

Une attitude négligée de l'interprète peut également nuire à l'image de la personne traduite : l'interlocuteur peut penser que l'attitude de l'interprète reflète la manière de s'exprimer du locuteur. De même, une attitude trop rigide de l'interprète là où les locuteurs sont en empathie peut nuire à la transmission du message. Danielle-Claude Bélanger note ainsi : « L'attitude de l'interprète influence également la perception qu'un interlocuteur aura de son vis-à-vis. L'habillement, le maintien, la façon d'entrer en contact sont des données qui viennent se greffer à la définition de la situation. Un contact difficile avec l'interprète rend difficile la relation entre les interlocuteurs. Un maintien rigide dans une situation informelle éloigne les participants. » (<http://www.cvm.qc.ca/dcb/pages/frame.htm>)

Justement, à propos de regard, il s'agit encore d'un point relativement important. Souvent, les interprètes débutants sont gênés par leur propre regard : ils ne savent pas qui regarder lorsqu'ils traduisent. Ainsi, soit ils fixent une ou deux personnes du public, mais cela est gênant pour ces personnes, soit ils ont peur de regarder le public et fixent le sol ou le plafond. Il vaut mieux balayer du regard le public, rester quelques secondes ou dizaines de secondes sur une personne, puis sur une autre, etc. Cela permet d'une part 'd'accrocher' l'attention de ces personnes pour l'interprète sans que cela devienne gênant, et d'autre part de voir dans leur regard si la traduction leur sied. Cette aisance du regard de l'interprète peut demander une certaine expérience, une certaine habitude avant de devenir 'naturelle'.

Remarques

Pour finir, quelques remarques annexes...

A. Autres points

Autres interprètes

Il arrive, lors de conférences internationales, que les interprètes en langue des signes aient à travailler en collaboration avec des interprètes de langues étrangères. Cela n'est pas toujours évident – d'ailleurs, ce genre de collaborations permet souvent aux interprètes en langue des signes de se 'réconforter' : même des interprètes expérimentés de langues orales ne font pas mieux que nous, ne produisent pas des traductions d'une qualité supérieure à la nôtre (mais les salaires sont souvent très éloignés !).

Il n'est pas toujours facile d'effectuer une double traduction : le décalage d'une interprétation s'ajoute à celui de l'autre, pouvant créer des 'gouffres', les incertitudes, hésitations sont multipliées, les erreurs sont amplifiées... bref, si la traduction sur laquelle on s'appuie n'est pas très bonne, il peut devenir quasiment impossible de traduire. Le problème se pose également lorsque les interprètes en langue des signes française doivent travailler avec des interprètes de langue des signes internationale. Ceux-ci ne sont pas toujours formés aux techniques d'interprétariat, et le résultat n'est pas toujours excellent. Peut-être faudrait-il suggérer aux universités proposant des formations d'interprètes de créer des formations spécifiques d'interprétation en langue des signes internationale, accessibles aux personnes sourdes ou entendantes compétentes...

Dans tous les cas, il est intéressant que les interprètes en langue des signes puissent rencontrer les autres interprètes avant la conférence, et préparer ensemble leurs interventions. Il est aussi indispensable que les organisateurs aient prévu les aménagements nécessaires, comme des écouteurs de qualité pour l'interprète en langue des signes française qui est sur scène ou estrade.

Le site de l'Union européenne consacré aux interprètes (http://europa.eu.int/comm/scic/interpreting/tech_sign_fr.htm) présente ainsi l'intervention d'un interprète dans le cadre d'une conférence internationale :

Interprétation simultanée en langue des signes.

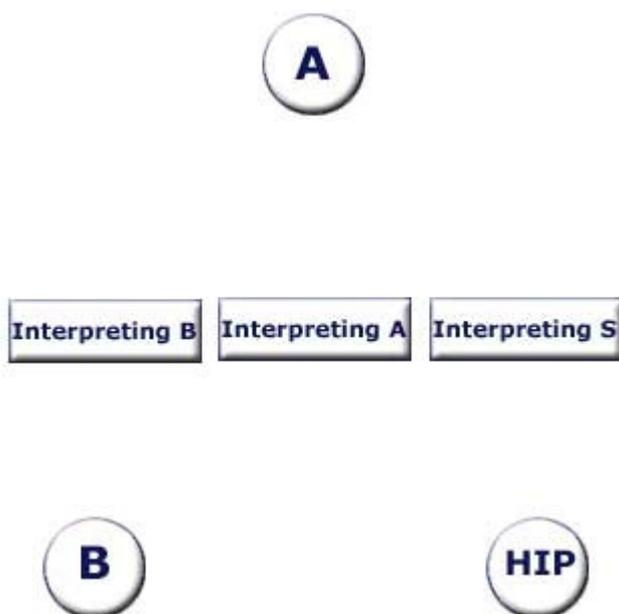
Les interprètes en langue des signes travaillent dans des réunions auxquelles participent des malentendants; l'interprétation se fait de la langue orale vers la langue des signes et vice versa. L'interprète se tient assis ou debout, bien visible, face aux participants malentendants.

Bien que de nombreux gestes et expressions soient universellement reconnaissables en dépit des frontières nationales et culturelles, il n'existe pas de langue des signes unique et universelle qui soit comprise de tous. On dénombre en fait plus de 100 langues et dialectes des signes dans le monde.

L'exemple ci-dessous présente une [interprétation simultanée](#) entre deux langues orales et une langue des signes.

L'intervention de **A** est interprétée par la cabine B. Les interprètes en langue des signes écoutent A et reproduisent son intervention en langue des signes à l'intention des participants malentendants.

Lorsque **B** parle, les interprètes en langue des signes restituent directement son intervention s'ils comprennent la langue B. Dans le cas contraire, ils travaillent en [relais](#) à partir de l'interprétation assurée par la cabine **A**.



Situations rares

La plupart des conférences se déroulent d'une manière similaire, dans une atmosphère calme et sérieuse. Toutefois, il peut arriver que des imprévus se produisent, et l'interprète doit toujours être prêt, capable de s'adapter. Il peut arriver, par exemple, que les débats s'enflamment entre l'orateur et le public, et que l'interprète ait à traduire des expressions de colère, d'injures, de pleurs, d'angoisse, etc. L'interprétation des propos emprunts de forts sentiments n'est pas facile, et peut demander un travail particulier. Certains interprètes détestent traduire par exemple les colères ou invectives, ce genre de propos entrant en conflit avec leur propre sensibilité, leur créant des difficultés psychologiques. Il peut arriver que l'interprète lui-même se laisse emporter par les sentiments exprimés par le locuteur, et se mette à son tour soit à s'énerver soit à pleurer... S'il ne peut se contrôler et continuer à traduire, il vaut mieux passer le relais.

Il peut arriver également que l'interprète en place doive traduire un propos qui le choque profondément, voire qui le révolte. S'il ne peut traduire correctement, il doit passer le relais. Le problème est que, parfois, l'autre interprète est également en profond désaccord avec les propos tenus, et ne se sent pas d'intervenir. Les deux interprètes peuvent, selon les situations, soit arrêter de traduire en mettant en avant leur incapacité à traduire dans cette situation, soit continuer à intervenir en prévenant, au début de leur traduction, qu'ils rencontrent des difficultés à traduire dans cette situation et que la traduction ne sera donc pas forcément de bonne

qualité. Cependant, ce genre de situations se produit, la plupart du temps, lorsque la préparation n'a pas été suffisante, et n'a pas permis aux interprètes de savoir, au préalable, dans quel guépier ils allaient être entraînés...

Différences de sens

Il a été question, au cours de ces réflexions, d'interprétation vers et à partir de la langue des signes, indistinctement. Il est important de préciser que les traductions dans l'un ou l'autre sens nécessitent des entraînements particuliers. Les interprètes de langues orales traduisent, généralement, dans un seul sens : vers leur langue maternelle. Pour reprendre la formule de Danica Seleskovitch, « dans sa langue maternelle on plie sa langue à sa pensée, dans une langue étrangère on plie sa pensée à sa langue ». Autrement dit, dans sa langue maternelle, on dit ce que l'on veut, dans une langue étrangère on dit ce que l'on peut. Ce constat qui vaut pour tout locuteur s'applique pleinement à l'interprétation (comme à la traduction) : la 'version' sera toujours préférable au 'thème'.

Les interprètes en langue des signes – encore une fois originaux – doivent traduire dans les deux sens. Cela nécessite, évidemment, un très bon niveau de français et de langue des signes, mais également des réflexes, une habitude pour chaque sens. Il n'est d'ailleurs pas anodin que beaucoup d'interprètes en langue des signes préfèrent traduire dans un sens plutôt que dans l'autre, signe que le travail n'est pas tout à fait identique. Ainsi, un interprète qui, de part son travail, doit traduire habituellement dans un seul sens peut rencontrer des difficultés lorsqu'il doit, tout d'un coup, traduire dans l'autre sens.

En même temps, une question peut se poser : si beaucoup d'interprètes préfèrent traduire vers la langue des signes, c'est peut-être, en partie, parce que, vers la langue des signes, leurs erreurs seront moins frappantes, la moindre qualité de leur expression passera plus inaperçue, les inexactitudes ou manques passeront plus facilement à la trappe. Vers le français, les maladroites d'expressions, les phrases incomplètes, les termes inappropriés frappent les oreilles d'un entendant, à commencer par celles de l'interprète lui-même. Vers la langue des signes, l'interprète n'en a pas toujours conscience, et le public sourd n'est pas toujours à même de corriger l'expression de l'interprète, même si celle-ci n'est pas parfaite. C'est pourquoi traduire vers le français est souvent réputé plus difficile.

B. Conseils

Divers conseils ont déjà été notés tout au long de ce travail. En voici quelques autres...

Travail personnel

Ainsi, à la suite de la remarque du paragraphe précédent, il est bon, même pour des interprètes d'expérience, d'être toujours dans des habitudes de formation continue. Travailler son expression en langue des signes, travailler son aisance en français, lire beaucoup, regarder des émissions ou cassettes en langue des signes, fréquenter le monde des sourds, assister à des conférences, suivre des formations... tout cela est

très utile et important pour entretenir et améliorer la qualité de ses prestations, notamment en conférence.

Des entraînements plus spécifiques sur l'interprétation peuvent également être utiles, comme l'étude d'enregistrements vidéo de conférences traduites vers ou à partir de la langue des signes. Il existe maintenant de nombreux enregistrements qu'il est possible de se procurer, notamment par le biais d'autres interprètes. L'important, petit à petit, est de prendre conscience de ses points faibles, et de les travailler. Ceux-ci peuvent être extrêmement variés selon les interprètes : pour certains, il s'agira d'accroître leurs connaissances générales, pour d'autres de travailler leur expression en français, ou bien l'iconicité en langue des signes, ou encore l'aisance dans l'expression corporelle, la suppression de tics, la gestion de ses propres sentiments, le respect de cadres de travail, d'horaires, etc. Un travail sur soi régulier permet d'améliorer nettement la qualité de son travail, et donc son épanouissement professionnel.

Solitude

Pour des interprètes débutants, il n'est jamais bon de se retrouver seuls – dans le travail. En effet, un interprète débutant n'est pas toujours à même de répondre – correctement – à toutes les demandes qui lui seront faites. Il peut rencontrer des difficultés, voire des angoisses ou des cas de conscience. Il s'enracine souvent dans ses mauvaises habitudes, ses tics, ses limites. Il a, en tous cas, besoin d'être conseillé, corrigé, soutenu. La plupart du temps, on voit nettement la différence, au bout d'un ou deux ans, entre un débutant isolé dans le travail et un débutant qui a été épaulé dans une équipe d'interprètes : ce dernier a, en général, nettement plus progressé, là où le premier a souvent stagné voire régressé.

C'est pourquoi les interprètes débutants doivent d'eux-mêmes faire l'effort de trouver des 'partenaires', préférer les postes où ils seront en contact fréquent avec d'autres interprètes, plutôt que d'accepter les situations où ils seront isolés – pour leurs premières années de travail. Il est vrai cependant que les services d'interprètes ne font pas toujours l'effort de bien accueillir les débutants, leur permettant de suivre en binôme des interprètes d'expérience, organisant des réunions de travail et de formation... Peut-être des exigences devraient-elles être édictées par l'AFILS à ce sujet ?

Patience

En ce qui concerne les interprétations de conférences ou de niveau conférence, peut-être faut-il conseiller aux interprètes débutants d'abord de la patience. Il vaut mieux commencer, pendant un an ou deux, par se 'limiter' à des interprétations de liaison, afin de perfectionner ses traductions, d'augmenter son aisance, de prendre de l'assurance, avant de se lancer dans des situations plus difficiles. Cette patience n'est pas toujours facile à gérer, notamment lorsque l'on se trouve dans une ville ou une région disposant de peu d'interprètes, ou lorsque le responsable dont on dépend ne comprend pas qu'après avoir passé un diplôme, on ait encore besoin de temps avant de se lancer dans le grand bain.

Attention toutefois à ne pas se 'brûler les ailes'. Quoiqu'en pensent ceux qui ne connaissent pas ce métier, qui s'imaginent qu'il suffit de traduire

mot à mot ou de bouger ses mains, le métier d'interprète – et peut-être surtout celui d'interprète en langue des signes – comporte de nombreuses difficultés et de nombreux dangers. Il suffit de voir le nombre d'interprètes en langue des signes qui changent de métier au bout de quelques années... Parmi ces difficultés, en plus du travail lui-même difficile et fatiguant, en plus des situations de travail souvent stressantes, en plus des conditions de travail parfois pénibles, en plus des salaires relativement peu élevés en général, en plus des critiques régulières, en plus du manque de reconnaissance, il arrive plus ou moins souvent que l'interprète soit pris dans des questions d'ordre éthique qui peuvent s'avérer lourdes à vivre. Ainsi, il peut arriver que l'interprète soit, malgré lui, le dernier 'recours' d'une personne sourde : face à des injustices, face à des exclusions, face à des urgences..., l'interprète peut être 'pressé' par certaines situations, se sentir 'obligé' d'en faire plus que de raison, et se trouver rapidement épuisé, vidé, à bout. C'est pourquoi, d'une part, l'AFILS tente de diffuser des 'normes' quant aux conditions de travail de l'interprète – afin de protéger la santé et l'équilibre de ces professionnels ; et d'autre part, pour les interprètes débutants, il est préférable de travailler en équipe, plus à même de permettre de 'réguler' ce genre de pressions.

Cependant, pour ne pas terminer sur une note trop pessimiste, il faut ajouter que ce travail peut être extrêmement intéressant, enrichissant tant intellectuellement qu'humainement, gratifiant de part son utilité, valorisant par ce que l'on peut contribuer à mettre en place – lorsque les conditions de travail sont satisfaisantes.

C. Habitude

Intérêt

Ainsi, contrairement aux premières impressions notées au début de ce texte, l'interprétation de conférence peut se révéler, après quelques années d'expérience, beaucoup plus intéressante pour l'interprète que l'interprétation de liaison. En effet, une fois dépassé le stress lié à la solennité de cette situation, le travail en conférence permet de se concentrer davantage sur la traduction elle-même : le discours est suivi, cohérent (en général), logique, développé. Il permet donc, si l'interprète maîtrise le sujet, de travailler les nuances, les enchaînements, les images, les parallèles, etc.

Dans les situations de liaison, la plupart du temps, l'interprète ne peut pas deviner le cours que va suivre la discussion, les termes qui vont être employés, les références qui vont surgir. Il doit donc se concentrer sur l'instantané, sur des propos souvent surprenants (quant aux difficultés de traduction), sur le sens.

Au contraire, s'il a pu préparer correctement sa traduction, une conférence n'est pas un lieu de 'surprise' pour l'interprète, et il connaît *a priori* le sens de ce qui va être énoncé. Il peut donc consacrer une bonne partie de son attention sur la forme, et peut, s'il a suffisamment de recul, jouer avec cette forme, chercher des signes, des mots, des expressions toujours plus appropriées. Il peut donc s'agir d'un travail intellectuellement et professionnellement très intéressant.

Expression

A la suite de ce qui a été noté à propos de la différence entre interprétation et traduction, l'interprétation de conférence, plus proche de la traduction que de l'interprétation, donne à l'interprète la possibilité d'avoir une expression plus 'personnelle'. Il n'est pas ici question d'expression de ses opinions ou de son jugement par rapport au thème traité. Il est question de sa recherche de formes toujours plus fines, plus élaborées, de traductions toujours meilleures. Il peut y avoir, il faut l'avouer, un plaisir certain à 'trouver' une image qui permettra de mieux rendre tel concept, à trouver tel terme ou telle expression qui permettra de mieux faire comprendre telle image signée...

Quelques années d'expérience permettent à beaucoup d'interprètes d'acquérir suffisamment de recul par rapport à leurs propres traductions (sauf cas de fatigue ou de relâchement occasionnels). Et l'interprète peut ressentir un certain contentement lorsqu'il a pu effectuer une traduction particulièrement fine, juste, travaillée. Or ce genre de contentements peut se produire plus fréquemment à la suite d'interprétations de conférence, de part les spécificités de ces situations. Il est vrai que cela n'est pas toujours reconnu par le public : il arrive que l'interprète ait conscience d'avoir effectué une 'mauvaise' traduction et soit 'couvert d'éloges' par un public non averti, ou au contraire particulièrement fier d'une prestation, et critiqué par des non connaisseurs... C'est une des réalités difficiles du métier...

Facilité

Ainsi, on pourrait, pour les interprétations de conférence, énoncer la formule : *maîtrise du sujet + expérience = facilité*. C'est-à-dire que l'interprétation de conférence, bien qu'elle puisse faire peur aux débutants, et malgré sa réputation, ne fait pas partie des situations les plus pénibles pour un interprète en langue des signes. Au contraire, à condition que l'interprète ait pu obtenir des conditions de préparation suffisantes, il pourra s'agir de situations professionnellement plutôt agréables.

La formule du paragraphe précédent n'est pas valable pour la plupart des situations de liaison. En effet, celles-ci sont essentiellement faites d'inattendu, de recherche incessante du sens, de mise au second plan de la forme, de quasi-impossibilité d'obtenir une 'préparation' digne de ce nom... bref, de stress permanent. Pour celles-ci, la formule serait plutôt : *facilité = connaissance du contexte (personnes, enjeux, thème, passé)*. L'expérience y est relativement moins importante : un interprète 'moins bon' mais parfaitement au courant du contexte de la traduction pourra effectuer une meilleure interprétation qu'un excellent interprète 'débarquant' dans une situation complexe.

On peut ainsi finir par regretter de ne pas être appelé à traduire suffisamment de conférences...

Conclusion

Nous avons ainsi tenté de relever les différents aspects concernant l'interprétation de conférence, du point de vue d'un interprète en langue des signes. Cela nécessite, bien sûr, de se pencher sur l'interprétation proprement dite – et notamment les spécificités de l'interprétation lors ce genre de situations (amplitude, iconicité...), mais également sur le contexte 'proche' (préparation, adaptation au public, réactions du public...), sur les difficultés particulières pouvant être rencontrées (stress, trous, incompréhensions...), ainsi que sur le contexte plus large (travail d'équipe, conditions de travail...).

Il ressort de cette étude que l'interprétation de conférence, malgré l'aura qui est la sienne, n'est pas toujours aussi difficile qu'on le prétend – tout au moins pour les interprètes disposant de quelques années d'expérience : la distinction entre interprétation de liaison et interprétation de conférence n'est pas simple. Au Canada, par exemple, on distingue non pas deux mais trois niveaux de difficulté pour les interprètes :

face-à-face	niveau junior
les réunions	niveau intermédiaire
les conférences	niveau sénior

(<http://www.cvm.qc.ca/dcb/pages/infoform.htm#savoir-faire>)

Bien que plus détaillé, ce découpage n'est pas encore parfait. Petit à petit, les réflexions des interprètes pourront sans doute dégager des catégories plus pertinentes...

Les deux formules notées à la fin de ce travail sont :

- pour l'interprétation de conférence : facilité = maîtrise du sujet + expérience
- pour l'interprétation de liaison : facilité = connaissance du contexte (personnes, enjeux, thème, passé)

Au-delà de ce travail, il reste beaucoup à faire, notamment pour l'AFILS et pour les universités proposant des formations d'interprètes. Premièrement, on manque d'outils pour la formation initiale et continue des interprètes. Deuxièmement, on manque de recherches universitaires sur les spécificités du travail de l'interprète en langue des signes. Troisièmement, on manque de reconnaissance sociale et politique de notre métier. Aussi, la tâche est loin d'être achevée...

Parmi ces réflexions pour une meilleure reconnaissance de notre métier, peut-être les interprètes en langue des signes devraient-ils sortir un peu de leur 'tour d'ivoire', de leurs spécificités, afin de chercher des rapprochements avec les interprètes de langues orales. L'A.I.C., par exemple, a diffusé des normes ou conseils concernant les formations d'interprètes (voir leur site : www.aic.net). Il est question, également, de normes européennes concernant les traductions : L'*European Union of Associations of Translation Companies*, qui fédère à l'échelon européen les associations d'entreprises de traduction (en France : la CNET), vient de déposer un projet de norme européenne pour les entreprises de traduction. L'AFILS ne devrait pas se tenir éloigné de ces réflexions...

Table des matières

PRÉSENTATION	1
A. Conférence et liaison.....	1
Difficulté	1
Trac.....	2
Débutants.....	2
B. Similitudes	2
Traduire	2
Problèmes et solutions	4
Exigences	5
C. Spécificités	7
Public.....	7
Critiques	8
Diffusion	8
PARTICULARITÉS	9
A. Complexité.....	9
Interruption.....	9
Contenu	10
Niveaux de langue	11
B. Hétérogénéité.....	12
Public.....	12
Traduction ‘généraliste’.....	13
Interprétation/Traduction.....	14
C. Responsabilité.....	15
De niveau conférence	15
Liaisons	16
En conférence.....	16
A TRAVAILLER	17
A. Traductions.....	17
Amplitude.....	17
Iconicité.....	18
Liberté et fidélité.....	22
B. Déroulement.....	24
Techniques	24
Trous.....	25
Incompréhensions	26
C. Contexte.....	28
Travail d’équipe	28
Préparation	30
Attitude.....	32
REMARQUES	33
A. Autres points.....	33

Autres interprètes	33
Situations rares	34
Différences de sens	35
B. Conseils	35
Travail personnel	35
Solitude.....	36
Patience	36
C. Habitude.....	37
Intérêt.....	37
Expression.....	38
Facilité	38
CONCLUSION.....	39
Table des matières	41